

L'étrange vie d'Edgar Poe

« Le Grand Meaulnes » et sa postérité

En quelques lignes...

Le général Hugo

Le journal du curé Pecquet : Eclaircissements sur le mariage

« Contre les mystiques de l'honneur »

Intérêt général et représentation des intérêts

Métaphysique du monde nouveau

Émile LAUVRIÈRE

Robert POULET

Louis GUIMBAUD

Omer ENGLEBERT

Henri MASSIS

Georges LEGRAND

Marcel DE CORTE

La Semaine

Confessons notre embarras... Nous avons assisté, dimanche dernier, au Congrès de la *Centrale politique de jeunesse catholique* et notre impression ne fut pas bonne. Nous voudrions le dire sans décourager aucun des trois cents jeunes gens — la plupart des étudiants universitaires — qui étaient réunis là, mais sans les flatter non plus. Ce serait leur rendre un très mauvais service que d'applaudir sans plus à un enthousiasme et à un élan qui ne vaudrait qu'en fonction de la vérité politique qu'ils veulent servir.

L'impression dominante fut celle de l'anarchie des idées. Si, comme l'écrit M. Robert Poulet dans la *Nation belge*, « il serait trop facile de railler ou d'accabler sous leurs bévues les orateurs », nous avouons n'en avoir éprouvé aucune envie. Ce chaos était trop lamentable pour prêter à rire. Cette jeunesse *sent* fort, mais *pense* mal. Il lui manque des guides et des chefs. Il ne se trouve même aucune voix pour lui répéter, avec autorité, que son devoir d'état est d'étudier et de se former. Elle parle, et sur quel ton décidé et tranchant, de révolution catholique; elle se paie de mots, et on cherche vainement ceux qui osent lui donner les conseils que réclame son inexpérience.

M. Poulet est bien indulgent quand, dressant la liste des sentiments qui animent ces jeunes catholiques, il énumère : leur dégoût de la politique électorale; leur aspiration invincible à un ordre social capable d'alléger l'oppression de l'État, de respecter, plus que ne fait le nôtre, la dignité humaine et la personne; leur méfiance à l'endroit des politiciens; leur audace « révolutionnaire », en donnant à ce mot le sens de changement profond et soudain. Soit, admettons tout cela. Il reste que ces sentiments sont malheureusement « informés », comme disaient les scolastiques, par ce qu'il faut bien appeler un fanatisme et un cléricalisme qui nous effraient quelque peu. Si la doctrine catholique est une chose admirable, un ensemble de vérités sublimes qui donnent, et qui sont seules à donner, un sens acceptable à la vie, le cléricalisme lui, est facilement odieux. Cette réduction de *tout* au religieux, cette immixtion du religieux dans tout, cet oubli des hiérarchies et des nuances, cette simplification injustifiable qui affirme que *tout* se trouve dans les encycliques, etc., croit-on vraiment que la vérité chrétienne est servie par de telles outrances? On proclame volontiers, et sur le mode lyrique, qu'il faut rétablir l'homme dans sa dignité, qu'il importe que la personne humaine retrouve sa noblesse et sa grandeur : sans doute, mais faut-il pour cela méconnaître la nature humaine — l'homme réel, l'homme tel que l'histoire le révèle — au point d'écrire, comme n'hésite pas à le faire le sympathique secrétaire de la Centrale, M. Marcel Verduyssen : « Il est temps de rappeler aux chefs que le pouvoir est une charge morale qui exige au moins chez celui qui veut ordonner, une notion de l'ordre dans sa propre conscience. Cette pureté morale que nous exigeons de nos gouvernants doit être, pour nous, catholiques, exhaussée au plan de la spiritualité catholique. Il faut que le chef chrétien, soit un vrai chrétien d'abord. [...] M. Jean Bodart avait raison d'affirmer que pour régénérer le parti il fallait des saints; parce que la sainteté est la réalisation dans une âme de la parfaite harmonie spirituelle, catholique et apostolique ».

N'est-ce pas là un simplisme dangereux? Une invraisemblable ignorance des leçons de l'histoire? La sainteté, c'est l'amour héroïque de Dieu. Cette sainteté peut aller de pair avec une incapaci-

té totale de s'occuper de la chose publique, comme elle peut aller de pair avec une ignorance absolue de la musique ou des sciences naturelles. Tant mieux si un grand homme d'État est en même temps un saint, mais comptons sur son intelligence politique plus que sur sa sainteté pour « régénérer le parti »! Sainte Thérèse d'Avila, qui s'y entendait un peu, avait coutume de dire qu'entre un directeur de conscience intelligent mais tiède et un directeur de conscience inintelligent mais saint, elle n'hésitait pas... Si l'on n'y prend garde, la flamme apostolique de certains jeunes, plus chaude que lumineuse, remettrait en honneur on ne sait quelles hérésies anciennes qui confondaient l'objectif et le subjectif, l'œuvre et l'ouvrier. Tant mieux si un pape, un évêque, un roi, un chef quelconque sont « poignardés par l'amour de Dieu » (sic), mais ni la justification de leur autorité, ni la bonté ou l'efficacité de leurs actes *de chefs* ne dépendent de cette sainteté là. Si aimer Dieu est l'essentiel — et c'est cela la sainteté —, cet amour, même héroïque, ne confère pas les aptitudes nécessaires pour bien remplir une mission pour laquelle on n'est pas fait.

Nous ne saurions assez recommander, à ce sujet, l'article de notre collaborateur et ami Henri Massis que nous publions plus loin. En France, aussi, sévit dans certains milieux un mysticisme de mauvais aloi. Massis le stigmatise à très juste titre. Il faut se défier de ceux qui veulent « l'héroïsme, la sainteté, ou rien du tout... ». Comme dit très bien Massis, « pour être inférieur à l'ordre de la sainteté, l'ordre de la moralité ne s'en trouve ni détruit, ni humilié ». Trop de jeunes catholiques nous paraissent l'avoir oublié...

Que les jeunes s'agitent, rien de plus naturel et, en un sens, rien de mieux — encore qu'il ne faudrait pas donner à leurs ébats plus d'importance que de raison — mais nous nous permettons de trouver que l'atmosphère dans laquelle s'agite la jeunesse catholique éprise de politique n'est ni très claire, ni très saine. On nage dans l'équivoque. On confond les ordres et les plans. Action religieuse et action politique s'entremêlent. On parle volontiers de « mysticisme ». Qu'importe la logique, qu'importe même les faits. L'heure n'est plus aux raisonnements. Un courant mystique soulève l'opinion... A ces propos, entendus dimanche dernier, nous opposons des questions précises : Quelle mystique? Pour aller où?

« Le malheur — écrit M. Poulet, et nous pensons comme lui — pour nos jeunes de toute opinion (...), c'est leur extrême maladresse de pensée. Faute de maturité et d'expérience, c'est en vain que nos « jeunes » tâchent de définir leurs propres désirs : ils ne peuvent que s'épuiser dans des formules vides et se battre autour de quiproquos. Si la situation persiste, le seul résultat auquel arrivera chez nous la jeune génération, c'est une agitation stérile dont pourraient exclusivement profiter les pêcheurs en eau trouble et les mauvais bergers. »

Pas de chefs! Comment alors ne pas plaider les circonstances atténuantes en faveur de cette jeunesse ardente? Des « professeurs » qui eussent dû la guider, et avant tout en meublant sa tête, se sont trop souvent contentés de la caresser et de la flatter. Il est si facile de se faire applaudir! On l'a vu une fois de plus dimanche dernier. Les organisateurs du Congrès avaient eu la fâcheuse idée d'inviter M. Jean Bodart et M. Paul Crokaert. Très précisé-

ment ceux-là même qu'il ne fallait pas faire parler là. M. Bodart est un tribun. A en croire M. Crokaert, ce serait « un héros ou un saint ». Admettons qu'il soit l'un et l'autre, cela ne l'empêche pas d'être un bien pauvre politique. Il s'est fait ovationner par cette vibrante jeunesse en lui tenant, sur un ton de meeting, un petit sermon fort éloquent mais simpliste. On restait d'ailleurs en pleine équivoque. M. Bodart est démocrate 100 % et cette jeunesse ne l'est plus du tout!... M. Bodart s'est dévoué pendant quinze ans dans les œuvres sociales et cette jeunesse intellectuelle ignore tout à fait ce genre de dévouement...

Quant à M. Crokaert, son cas est autrement grave. Nous l'avons écouté avec la plus grande, et nous ajouterons la plus bienveillante attention. Nous avons toujours eu pour sa personne une vive sympathie et beaucoup d'admiration pour ses belles qualités. Mais quelle erreur est en ce moment, la sienne! Il tourne en rond, il se répète sans cesse, il dénonce et il critique énergiquement, mais combien vaguement, on ne sait trop quoi et cela sur un ton solennel et éloquent. Avec ce beau masque tourmenté et cette voix vibrante, il dit et il redit des banalités quand ce ne sont pas des erreurs et des sophismes. Certains abus que plus personne ne nie, qualifiés en termes grandiloquents. Rien de précis, rien de constructif surtout. Et aucun souci de remonter aux vraies causes du mal.

Dimanche dernier, il nous a plus que déçu : attristé! Quelle pitié de n'entendre donner à ces jeunes en privation de doctrine et de directives, que cela : des mots! Ah! il est resté bien démocrate, M. Paul Crokaert, c'est-à-dire partisan du régime où le verbe est roi! Il parle de « mur d'argent » et de « menottes d'or », mais il est une chose qui a fait bien plus de mal encore, en démocratie politique, que cet or dont il dénonce l'emprise, et c'est le primat du Mot! Déjà le discours de M. Bodart fleurait la démagogie. Celui de M. Crokaert y tomba en plein. Pauvre jeunesse intellectuelle! De pareils chefs ne peuvent que l'égarer. Et pourtant M. Crokaert avait pris soin d'écrire sa harangue. Mais quel simplisme indigne d'un esprit aussi distingué que le sien! Tout le Congrès avait tourné autour de l'idée corporative. « Que sera le corporatisme? » s'est écrié M. Crokaert. *Sera-t-il économique, politique, ou les deux à la fois? Demain le dira. Mais il sera une force d'organisation, d'affranchissement et d'émancipation des hommes vis-à-vis des intérêts.* Est-ce assez clair, ce corporatisme qu'on ne définit pas mais qu'on exalte en se figurant promouvoir un quelque chose que l'on ne distingue pas très bien!...

Il sera — continuait M. Crokaert — ce que la force de l'intelligence et la force de la volonté plus encore que la force des événements décideront. Il sera un puissant cadre moral et social, s'il est en de bonnes mains. Il sera non seulement une puissance de résistance des masses à l'absorption et à l'asservissement, il sera aussi une force constructive. Et, s'il est basé sur la doctrine de l'Évangile, qui est l'explication du monde et la raison suffisante de notre vie, s'il s'appuie sur Quadragesimo Anno, il sera une force morale et sociale, une force de travail, de solidarité, d'honnêteté et de désintéressement, qui contribuera à faire refluer les vertus publiques et privées, aujourd'hui, hélas! si obscurcies.

Il n'y a aucune raison pour qu'un pareil discours finisse, sauf la résistance physique de l'orateur ou l'heure avancée de la séance. Ce torrent verbal peut mugir indéfiniment. Admirablement lues, ces belles cadences, qui ne sont que des mots, ont transporté l'auditoire... Navrant!...

Et M. Crokaert a ressorti sa définition de la démocratie que nous avons déjà dénoncée ici : « la vraie Démocratie, c'est-à-dire le régime où le pouvoir ne s'exerce que pour l'intérêt suprême de l'État et pour le bien commun des citoyens ». Tout régime politique, quelle qu'en soit la forme, peut se définir exactement par ces mêmes mots. Un esprit qui ne voit pas cela, un esprit qui s'obstine à penser qu'en donnant cette définition de la Démocratie il définit vraiment quelque chose, est un esprit aussi nébuleux que dangereux. Que M. Crokaert nous permette de le lui dire avec la même sincérité qu'il met à dénoncer les faiblesses des « créatures » de la Haute Finance. « A bas les pourris! A bas

les vendus! », criait-¹ on », derrière nous, dimanche dernier...

« Chez nous aussi, s'est écrié M. Vercurryse, le peuple suivra le premier accusateur implacable. » Et les jeunes auditeurs d'acclamer M. Crokaert assis à côté de l'orateur. Accusateur implacable! Hélas! Nous craignons fort que la campagne de M. Crokaert — la réunion de dimanche avait un peu l'air d'être organisée pour la soutenir et pour permettre d'affirmer que LA jeunesse catholique belge est derrière M. Crokaert — ne fasse beaucoup plus de mal que de bien. Nous l'avons dit déjà. Le Congrès de la Centrale politique a singulièrement renforcé notre conviction (1).

* * *

M. André Mussche, le président du Congrès a défini, lui, le régime corporatif qu'avait oublié de définir son oncle, M. Paul Crokaert : c'est « un régime assurant la concorde des classes et donnant au pouvoir la compétence qui lui manque ». Très simple, avouez, mais il fallait y penser. Malheureusement de pareilles définitions n'apprennent rien...

Et que dire de cette fin du discours présidentiel de clôture?

Nous assistons aujourd'hui à une sorte d'exaspération sentimentale devant la carence de toute discipline morale.

Dans tous les pays dont ces dernières années ont vu des bouleversements inouïs, partout, les grands mouvements ont su trouver des formules purement émotives autour desquelles s'est produit un ralliement national.

L'Europe est en état d'évolution, ou plutôt même, employons le mot propre, en état de révolution.

Quel doit être en Belgique le rôle du parti catholique en pareilles conjonctures?

Le parti catholique doit prendre la tête de cette révolution imminente, assumer cette mission révolutionnaire parce que cette révolution doit être une révolution spirituelle.

Si le parti catholique n'accomplit pas cette révolution spirituelle dans l'enthousiasme, d'autres feront la « révolution » dans le sens péjoratif et impropre du terme, révolution violente et course aux pires aventures.

La Belgique, la Belgique catholique n'est pas mûre pour pareille défaite.

Le parti catholique accomplira la révolution spirituelle; lui seul est spirituellement armé pour l'accomplir.

Mais pour cela, il faut que les catholiques se serrent les coudes, qu'il n'y ait qu'un parti catholique et non point une union des partis catholiques.

Pareille union ne peut nous satisfaire.

Ce que nous voulons, ce n'est pas une Union catholique, c'est une Unité catholique et ce n'est pas la même chose.

Aujourd'hui nous avons une Union catholique, nous n'avons pas l'Unité catholique.

Cette Unité catholique que nous voulons, nous la ferons, n'en déplaise à quiconque.

Mais nous l'avons, cher Monsieur, cette unité catholique! Il n'y a en Belgique aucun schisme, à notre connaissance du moins. Tous les fidèles y sont, par l'intermédiaire de leurs évêques respectifs, en communion avec Rome. La voilà, l'unité catholique, et c'est la seule possible. Nous avons un parti catholique. Regrettez-le si vous le voulez, mais n'aggravez pas ce mal, nécessaire encore, en renforçant l'union du religieux et du temporel. Déjà maintenant on vote d'après que l'on va ou que l'on ne va pas « à messe ». Avec votre « unité catholique » étendue, non seulement à la communion dans une même doctrine et une même discipline religieuses, mais à on ne sait trop quel totalitarisme catholique qui tendrait à faire penser de même tous les catholiques sur tous les problèmes que pose la vie en commun, vous tomberiez dans un affreux cléricalisme qui ne manquerait pas de susciter une violente réaction.

(1) La séance de la Chambre, hier, jeudi, fut accablante pour M. Crokaert. Quel dommage qu'un aussi beau talent, mal conseillé, se soit compromis dans une campagne mal entreprise et mal menée... Puisse l'honorable sénateur ne pas s'obstiner à égarer des jeunes qui ont autre chose à faire qu'à épuiser leurs forces dans une agitation stérile et sans issue.

L'étrange vie d'Edgar Poe⁽¹⁾

Origine et naissance

ANCÊTRES ET PARENTS

Que les ancêtres de Poe fussent d'origine italienne ou allemande, albigeoise ou normande, — que ses ancêtres maternels fussent princes au pays de Galles, — que l'un de ses aïeux fût officier de Cromwell et bénéficiaire de confiscations en Irlande, — que l'un de ses grands-oncles fût, comme le dit Mrs. Clemm, l'amiral John MacBride qui combattit sous Nelson à Copenhague, — bref, que « sa famille fût alliée aux plus illustres familles de Grande-Bretagne », ce sont là « traditions de famille » ou mystifications plus ou moins poétiques que, faute de preuves, nous ne saurions croire. Mais, que les uns et les autres fussent de race celtique, c'est là un fait aussi important qu'incontestable : car Poe a bien les traits caractéristiques du type celt, tel que se le représentent les Anglo-Saxons : verve, imagination, sens musical, mais aussi inconstance, discordance, extravagance. Tous les excès de sa vie et de son œuvre même ne feront qu'accentuer jusqu'à l'exagération ces traits ataviques. « S'il y eut jamais un Irlandais, ce fut Poe, dit ironiquement un critique anglais; voilà pourquoi les Français se reconnaissent en lui. » « Il fut peu Américain, peu Anglo-Saxon, mais plutôt Français, » dit de même Lewis Chase.

Mieux que ses lointains ancêtres nous sont connus ses plus proches parents. Son arrière-grand-père, John Poe, pauvre émigré irlandais, d'Ulster, c'est-à-dire d'origine écossaise et de religion presbytérienne, vint en Amérique vers 1746, passa bientôt en Pennsylvanie, où une région garde son nom, *The Poe Valley*, puis se fixa dans la colonie de Maryland. Il aurait eu dix enfants. — L'aîné David Poe, né en Irlande vers 1742, s'établit à Baltimore vers 1776 en simple charron et fabricant de rouets, puis devint marchand d'étoffes, dit-on. Dès le début de la Révolution, il se distingua par son violent zèle d'« insurgé » : à la tête de quelques rebelles, il aurait chassé de la ville le « Shérif du Roi » ; nommé en 1778 « assistant quarter-master », c'est-à-dire quelque chose comme sous-intendant militaire, il s'employa en 1781, sur une suggestion de La Fayette, à procurer, en partie à ses frais, des vêtements et de l'argent aux troupes indigentes : 500 vêtements, dit-on, et 500 dollars. Plus tard il réclama même 40.000 dollars qu'il aurait avancés sur sa propre fortune. La Fayette, l'appelant son ami, lui en exprima publiquement sa reconnaissance. Bien que père de sept enfants, il menait alors assez grand train avec neuf serviteurs, deux servantes et quatre esclaves noirs. En 1807, il fut nommé inspecteur municipal pour le poisson. En 1809, il payait 300 dollars d'impôts annuels : ce qui implique plus que de l'aisance. En 1814, ce vieillard de soixante et onze ans trouva encore assez de force pour combattre en volontaire ses vieux ennemis, *the British*, à la bataille de North Point. Par déférence on n'appelait plus que « Général Poe » ce « zélé républicain », lorsqu'il mourut en octobre 1816 « regretté par nombre de parents

et amis ». En 1824 La Fayette, lors de son voyage triomphal en Amérique, s'inclinant sur sa tombe, prononça ces mots qui valent une épitaphe : « Ici repose un noble cœur. » Triste retour des choses humaines; il n'en laissa pas moins tous les siens dans le besoin : à sa veuve d'origine irlandaise sur laquelle La Fayette attira l'attention publique, l'État de Maryland octroya une modeste pension qui lui permit de vivre péniblement jusqu'en juillet 1835; ses enfants et petits-enfants, dont il semble s'être assez peu soucié, durent se tirer d'affaire comme ils purent, plutôt mal que bien.

Né en juillet 1784, cinquième des sept enfants, David Poe, de santé chétive, « absorbant du punch dès l'âge de quinze ans », délaissa de bonne heure ses études de droit pour les déclamations dramatiques d'un certain « Club of Thespis ». A l'âge de dix-neuf ans, s'enfuyant de chez un oncle de Géorgie, il monta, le 1^{er} décembre 1803, sur la scène du petit théâtre de Charleston, en Caroline du Sud; un autre oncle l'en fit, paraît-il, prestement descendre pour le ramener dans une étude d'avoué à Baltimore. Ce fut en vain : car les grimoires de la basoche avaient pour lui moins d'attrait que les feux de la rampe. Aussi, jusqu'en avril 1804, resta-t-il attaché à la troupe de Charleston. En mai il joua à Richmond, se joignant à la troupe des *Green Players* de Virginie. Soudain, au début de 1806, il épouse l'une des actrices de cette troupe, Elisabeth Arnold, elle-même fille et petite-fille d'actrices.

La mère de cette jeune femme, Mrs Elisabeth Arnold, née Smith, elle-même fille et veuve d'acteurs anglais, chanteuse au fameux Opéra de Londres, Covent-Garden, avait débarqué à Boston en janvier 1796. D'origine galloise, c'est-à-dire celte aussi, elle venait d'épouser un obscur acteur ou pianiste, Charles Tubbs. Dès le 12 février et jusqu'en juin, elle joua et chanta au « Federal Theater » de la vieille cité puritaine, — non sans succès, si l'on en croit le style pompeux de l'époque : « Jamais le théâtre ne retentit de pareilles ovations : pas un cœur qui ne fût sensible à ses mérites, pas une langue qui ne vibrât de ses louanges, pas une main qui ne fit retentir des applaudissements. » Bien que ses mérites fussent ensuite contestés, elle se prodigua en opérettes et en opéras-comiques jusqu'au 16 mai. En novembre, les Tubbs, après quelques concerts chemin faisant, s'en allèrent ouvrir à Portland, dans le Maine actuel, un petit théâtre d'amateurs, qui ne dut pas avoir grand succès : car le ménage Tubbs disparut dès le mois de janvier suivant. Il reparut à New-York en août 1797, puis à Charleston de novembre à avril 1798, puis disparaît pour toujours, Tubbs ayant été traité par son chef de troupe d'« infime acteur », de « vermine ». Peut-être les Tubbs furent-ils « comme beaucoup d'acteurs anglais », dit un document, emportés par la fièvre jaune qui sévissait alors en Caroline du Sud et en Pennsylvanie, bien qu'une tradition fasse survivre Mrs Tubbs.

Une fillette d'une dizaine d'années survécut à toutes ces misères : Elisabeth Arnold, même prénom que sa mère. Née en juin 1787, elle avait, dès juin 1796, c'est-à-dire à l'âge de neuf ans, figuré dans un concert de Boston : « Les talents scéniques de la belle miss Arnold provoquent l'admiration, disait-on à Portland; ils dépassent toutes louanges et feraient honneur à une adulte. »

(1) Nous devons à la grande obligeance des éditeurs, MM. Desclée, de Brouwer & C^{ie}, la primeur de ces pages qui formeront le début d'un important ouvrage à paraître prochainement.

Engagée dans la « Boston and Charleston Company », la meilleure qui fût venue en Caroline, avant comme après la disparition du ménage Tubbs, — que la troupe d'acteurs fût à Newport ou à Providence, à Norfolk ou à Charleston, à Philadelphie ou à Washington, à Baltimore ou encore en Virginie, — qu'il y eût même scission de la troupe et séjour dans les plus petites villes du Midi, — la petite actrice resta toujours sur les planches où elle ne cessa guère de jouer, de chanter et même de danser en des rôles conformes à son âge : enfant, nymphe, Cupidon, etc... On cite les airs puérils : *tink-a-tink* et *chica-cho* que gazouillait ce frêle oiseau de passage. On donna même de temps à autre des représentations au profit de la « pauvre orpheline ». Vers juin 1802, c'est-à-dire dès l'âge de quinze ans, elle épousa le « jeune premier » de la troupe des « Virginia Players », C. D. Hopkins, qui depuis mars 1799 figurait avec succès. Une des actrices amies de miss Arnold s'appelait Mrs Usher, d'où peut-être le nom du fantasque héros Roderick Usher. Trois ans plus tard, le jeune mari meurt le 26 octobre 1805. Voilà donc la petite veuve de dix-huit ans de nouveau livrée aux hasards d'une vie irrégulière, précaire et aventureuse. — Mais, dès le deuxième mois de son veuvage, elle épouse notre artiste amateur, David Poe, qui, depuis plus d'un an, avons-nous vu, appartenait à sa troupe. Ce jeune fils de famille, alors âgé de vingt et un ans, était sans doute abandonné des siens, peut-être même renié du « général » : car il dut emprunter à un ami l'argent nécessaire au mariage. Tout ceci à la hâte ; car, dès janvier, à Richmond, à Petersburg, à Philadelphie et même à New-York, la troupe des « Virginia Players » reprend ses tournées, harassantes tournées en ces temps primitifs de diligences cahotantes et de tangants bateaux à voiles. Enfin, en octobre 1806, Mrs Poe est engagée au « Federal Theater » de Boston ; elle y reste avec son mari jusqu'en mai 1809. Ces trois années furent le modeste apogée d'une très brève carrière théâtrale. D'abord Elizabeth Poe ne fit guère que jouer et chanter en des rôles secondaires : car sa jolie voix manquait d'ampleur ; puis, à côté des meilleurs acteurs de l'époque : Cooper, Fennell et « l'enfant prodige », John H. Payne, elle se hausse aux Ophélie, aux Cordélie, aux Juliettes, aux Jessicas, aux Desdémones, etc... Naturellement, fort contradictoires furent les jugements portés sur ses mérites : aux yeux des uns « cette charmante petite actrice » était « l'une des plus jolies (*handsomest*) femme d'Amérique ». « Jamais elle ne paraissait sur la scène sans qu'un murmure d'admiration ne parcourût la salle entière : « Quelle créature ravissante, quelles formes, mon Dieu ! Que de vie et d'expression en sa prestance ! Comme elle joue bien ! Et sa voix donc ? Sûrement on n'a jamais vu tant de charme. » Avec plus de discernement un critique, moins jeune et pourtant indulgent, écrit le 21 mars 1808 : « Si le zèle a des droits à la faveur ou aux secours du public, les talents de Mrs Poe ne passeront pas sans récompense. Elle a entrepris et soutenu un ensemble de rôles plus nombreux et plus pénibles qu'on n'en peut trouver sur notre scène en aucune autre saison. Elle a souvent dû s'acquitter de trois rôles le même soir (on lui compte en effet sur les affiches soixante rôles en dix-neuf ans dans quinze villes différentes) et elle n'a cessé d'être parfaite pour le texte, tout en comprenant bien les intentions de son auteur. Outre son zèle, Mrs Poe a encore d'autres droits à la faveur qui lui viennent de l'honnête valeur de son talent. Ses rôles burlesques et pathétiques ont une originalité qui leur donne un caractère bien personnel. Elle a souvent réussi dans les personnages tendres de la tragédie, et ses conceptions sont souvent empreintes de bon sens et d'une habileté naturelle. »

* * *

Que conclure de ces jugements et de bien d'autres semblables, sinon que l'« honnête » Mrs Poe avait plus de « bon sens » et plus de « zèle » que de « don » et de « talent naturel » ? Une lettre privée le confirme durement : « Assurément Mrs Poe tant à Boston qu'à

New-York a joué quelques-uns des grands rôles tragiques ; mais, à mon avis, elle n'a jamais mieux réussi que dans les parties musicales et dans les comédies légères. Ces maigres succès ne lui apportèrent ni fortune ni bonheur. » Or, un critique sans pitié ayant osé exprimer publiquement des jugements plus sévères encore, M. David Poe se fâcha net et le menaça pour cette « impertinence » d'une vigoureuse correction ; scène lamentable, celle-là.

Pauvre cabotin déjà déchu, son goût pour le théâtre n'avait pas porté bonheur au « fils de famille ». Doué d'un physique agréable et d'une belle voix mâle et mélodieuse, David Poe, dont le nom se prononçait parfois ridiculement « Poo », ne put jamais vaincre ni sa timidité ni sa gaucherie ; aussi se moquait-on de son manque d'à-propos et de dignité, de ses fâcheuses défaillances de mémoire qui parfois le laissaient bouche bée sur la scène. « Si l'épouse jeune et gentille, dit un critique peu pitoyable, montrait quelque talent comme actrice et comme chanteuse, son mar était une parfaite nullité. » Vainement des critiques « patriotes » plaidèrent ses origines américaines ; d'autres, l'indulgence pour ses faiblesses : il dut bien vite se contenter de rôles subalternes et même de danses comiques. En mai 1808 le fisc ne lui en attribuait pas moins une fortune de 600 dollars, assez considérable en ce temps-là. Mais, dès la fin d'octobre 1809, dit miss Phillipps, son nom ne figure plus à l'affiche ; il aurait quitté dès le printemps. Ainsi David Poe disparaît de la scène du théâtre, avant de disparaître de celle du monde. Une légende romanesque prétend qu'il s'enfuit en Écosse où il se lia avec une jolie blonde, Mrs Wilson, dont Edgar Poe aurait plus tard rencontré le fils ; d'où le fameux conte de *William Wilson*. Une tradition de famille, plus plausible, veut qu'après avoir abandonné sa femme à New-York, il se soit adonné à la boisson et soit mort de la poitrine à Norfolk, Géorgie, en octobre 1810. Vagues renseignements, du reste, que d'autres contredisent en cette obscure et pitreuse existence.

Qu'allait devenir la malheureuse petite femme pour la troisième fois seule dans la vie, ou plutôt pire que seule ? car, à Boston, au début de 1807 et le 19 janvier 1809 (date, à vrai dire, controversée par suite des contradictions mêmes de Poe), elle avait mis au monde deux enfants : William Henry et notre Edgar. Peut-être la naissance de l'aîné amena-t-elle une réconciliation avec la famille de David Poe, qui aurait pris cet enfant quelques mois après sa naissance et reçu pour son entretien quelques subsides des parents. Ce qui est certain, du moins, c'est qu'un peu avant la naissance (ou cadet Edgar, Mrs Poe ne parut en scène que dans une pantomime sous un ample vêtement de « paysan » ; par suite de contre-temps successifs, ses compagnons John Payne, entre autres, donnèrent des représentations à son profit. « Nous osons espérer, conclut un article destiné à lui venir en aide, que les Bostonais ne se montreront pas indifférents jusqu'à laisser la pauvreté et la détresse résulter de la soirée donnée à son profit. » Quelques semaines plus tard, nouvel appel à la pitié, à la charité. En 1809, Mrs Poe quitte l'inhospitalière cité puritaine, où elle avait, pourtant, dit-elle, trouvé « ses meilleurs et ses plus sympathiques amis ». Après une médiocre saison à New-York de septembre 1809 à juillet 1810, — saison de l'abandon conjugal, — elle aussi disparaît de la scène, de décembre 1809 à février 1810. Alors on la retrouve dans le Midi, en Virginie et en Géorgie ; déclinée, elle y joua d'août à novembre avec quelques succès des rôles de moins en moins importants. A Norfolk, le 20 décembre 1810, chez de braves gens accueillants, nouvelle naissance : une fille cette fois, Rosalie, dont la famille Poe et d'autres n'attribuèrent jamais à David la paternité. Bientôt la détresse s'accroît. Dès le 29 janvier 1811, Mrs Poe rentre en scène ; à Charleston, en avril 1811, nouvelle représentation au bénéfice de la pauvre actrice, de plus en plus défaillante. « Depuis des années, dit en sa compassion (26 juillet 1811) l'une de ses jeunes admiratrices, elle n'a cessé de soulever l'enthousiasme spontané de son public à Norfolk, et de le mériter ; car jamais

acteur ni actrice ne se sont donné plus de peine pour plaire. Mais, comme la scène est changée maintenant. Le malheur pèse lourdement sur elle. Abandonnée (*sic*), seule pour subvenir à ses besoins et à ceux de plusieurs enfants, sans amis ni protecteurs, elle ne provoque plus l'admiration comme autrefois. Honte à ce monde qui se détourne dans l'adversité de celle qu'il courtisait dans la prospérité! Et pourtant, elle est aussi empressée à plaire qu'autrefois et, bien que la douleur ait pu dérober quelques roses à ses joues, elle a toujours la même douceur d'expression, la même symétrie de formes et de traits. Ce soir elle se risque à donner une soirée à son profit, dans l'espoir que les habitants de Norfolk se rappelleront ses services d'autrefois. Peuvent-ils se les rappeler sans les récompenser généreusement? « Pauvre petite actrice, déjà à vingt-six ans ses charmes, sa beauté, son talent même n'étaient plus qu'un vain souvenir du passé : il ne lui restait plus que de la bonne volonté et des mérites qu'on oubliait aussi.

En août 1811, Elizabeth Poe échoue à Richmond, plus morte que vive, non dans la tapageuse auberge que fréquentaient ses compagnons de théâtre, mais dans la pauvre chambre que lui cède une modeste du voisinage au-dessus de son arrière-boutique. En ce misérable gîte, fait de grossières briques à nu, situé dans un des plus pauvres et plus humides quartiers du bas Richmond, — quartier nègre de nos jours, — la triste petite chambre où échoua la malade donnait, par delà une cour sordide, sur un proche cimetière de mauvais augure. Non moins sordide est l'intérieur qu'on nous décrit avec son grabat de paille, une bouteille en guise de chandelier, une chaise ou deux... Dans le pluvieux automne qui suivit, si rapidement s'aggrava la santé de la pauvre actrice qu'elle put de moins en moins monter sur la scène. De charitables visiteurs qui vinrent la soigner la déclarent pourtant « dame jusqu'au dernier moment ». En octobre, « par suite de la longue et grave maladie de Mrs Poe, dit un journal local, sur la demande pressante de plusieurs familles fort respectables », une autre soirée fut organisée pour son bénéfice. Épuisée par la maladie, la misère et les soucis, elle quitta définitivement la scène pour prendre le lit. « Ce soir 29 novembre, dit à propos d'une dernière soirée donnée à son bénéfice le journal local s'adressant « aux âmes charitables », Mrs Poe, qui languit sur son lit de douleur, entourée de ses enfants, sollicite votre assistance et la sollicite peut-être pour la dernière fois. » Trop tard! Onze jours après, le dimanche 8 décembre 1811, le même journal cite sous la funèbre rubrique « Morts » le nom de « Mrs Poe, l'une des actrices de la troupe qui joue actuellement sur la scène de Richmond ». — Pour couper court à tout commentaire odieux, Poe se contenta de dire à ses biographes : « Mon père et ma mère moururent de la poitrine à quelques semaines de distance l'un de l'autre. » — En ce navrant dénuement s'achevait une brève vie qui n'avait guère connu, à part de rares heures de modeste succès, que misère et détresse, surmenage et déboires, angoisses et souffrances. Malgré quelques protestations puritaines, acharnées sur « ces gens de théâtre », le frêle petit corps d'actrice fut admis au lieu consacré, dans une tombe anonyme, « tout près du mur ». La pauvre mère indigente ne laissait à sa petite Rosalie qu'un écrin vide dont le contenu était sans doute passé chez le prêteur sur gages, à son aîné Henry une boucle de cheveux de ses parents, à Edgar une miniature souvent reproduite, et, malheureusement, aux indiscrets, outre quelques vagues détroques, un paquet de lettres qui ne rendait que trop équivoque la paternité de Rosalie; « tristes et sombres secrets de famille », dira-t-on plus tard. — « Enfant de la passion et de l'aventure », a-t-on dit, Edgar Poe reçut dès sa naissance, « avec une intensité effrayante, le germe de passions fatales : il semblait dès l'enfance destiné à une vie romanesque et malheureuse ». A mauvaise fortune il n'en fit pas moins bon visage. Affirmant s'être toujours vanté d'être le fils d'une actrice, il déclara en 1845 : « Il n'est pas

compte plus fier de son titre que je ne le suis d'une mère qui, bien que de bonne naissance (?), n'hésita point à consacrer au théâtre sa brève carrière de génie et de beauté. » On voit que le généreux poète se faisait quelques illusions, — bien excusables, assurément.

Ainsi débuta par un drame de la misère la vie du macabre auteur du *Chat Noir*; le récit en eût convenu à sa plume réaliste : « Lorsque de charitables visiteuses se présentèrent pour apporter quelques secours, ils trouvèrent en de misérables logements nos deux acteurs étendus sur un lit de paille, très malades, Mr Poe de consommation et sa femme de pneumonie. Il n'y avait plus d'aliments dans la maison, pas d'argent, pas de combustible; les vêtements avaient été mis en gage ou vendus. Deux petits enfants étaient avec leurs parents sous la garde d'une vieille Galloise qui, venue d'Angleterre avec Mrs Poe, passait pour être sa mère. Les enfants étaient à demi nus, à demi morts de faim, tout décharnés. Le plus jeune (Rosalie) était dans un état de stupeur qui venait de ce qu'on le nourrissait de pain trempé dans du genièvre. « Cela les tient tranquilles et cela les rend forts », disait la vieille femme. » Ce récit est-il parfaitement authentique? Mrs Tubbs et David Poe vivaient-ils donc encore et avaient-ils rejoint la mourante? Edgar Poe dit simplement, avons-nous vu, que sa mère mourut quelques semaines avant son père. On sait, du moins, que l'aîné des enfants avait depuis deux ou trois ans été recueilli par ses grands-parents de Baltimore et avait quelque temps reçu de ses parents une pension intermittente.

Ce n'est pas tout : *unmerciful disaster followed fast and followed faster*; quinze jours plus tard, le lendemain de Noël, flamba le théâtre de Richmond, écrasant sous ses ruines soixante victimes. Les acteurs sans gagne-pain durent abandonner à leur sort les orphelins. Que vont-ils devenir? Le génie d'Edgar Poe va-t-il périr en sa chétive enveloppe terrestre? Heureusement, deux familles, qui avaient assisté la mère en ses derniers jours, prirent les enfants en pitié : l'une emmena chez elle le petit Edgar âgé de trois ans, et l'autre le bébé d'un an. Les deux maris étaient associés et les deux femmes cousines. Intervention providentielle : car, « mon grand-père était alors dans une situation fort difficile, dira plus tard Poe à son cousin William; il était passé d'une grande opulence à la pauvreté. »

HÉRÉDITÉ FUNESTE

Pour comble de malheur, — invisible, celui-là, — une lourde hérédité pesait sur ces enfants mal nés. Dans les États du Sud la canne à sucre avait dès lors propagé les abus de l'alcool; le rhum, surtout sous forme de punch, était à la portée de toutes les mains. « Toute une lignée de rudes buveurs du Maryland, dit un critique américain, avait précédé l'auteur du *Chat Noir*. » « Méfiez-vous d'un mal qui a été le fléau de notre famille, écrivit à Edgar Poe, en juin 1843, son cousin William : c'est l'usage immodéré de la bouteille. » Peut-être faut-il ainsi s'expliquer la déchéance du « brave général » et les excentricités plus ou moins publiques de son quatrième fils Samuel, oncle du poète. Un seul des cinq fils se maria. Cette fatale dégénérescence apparaît également chez l'aîné, David, mourant jeune, phthisique et alcoolique; sa vie nous révèle en outre une mauvaise constitution morale : son imagination, trop facilement exaltée, exposait aux dangers de l'impulsion sa volonté trop faible pour réagir. Or, cette exaltation intellectuelle, ces coups de tête aventureux, ces défaillances de l'énergie, nous les retrouverons chez les deux fils, si génial que fût l'un. — Du côté maternel, mêmes tares ou à peu près, un arrière-grand-père Arnold, compositeur, mourut « d'un excès de boisson »; une grand-mère, apparemment alcoolique. Quant à la mère, une médiocre miniature, précieusement conservée par le fils, nous montre au-dessus d'une étroite poitrine et de bras

maigres un visage étrange aux traits délicats, aux yeux trop grands, trop brillants, hagards même, au front surélevé sous l'ébouriffement des boucles frisottantes : « Elle avait un mystérieux visage d'Ondine, dit un critique américain, celle qui devait être la mère du moins terrestre des poètes. » Enfant de la balle, née d'un père inconnu et d'une mère trop amie du *gin*, cette frêle créature, trop tôt et trop souvent abandonnée à son sort, toujours surmenée et cependant vibrante à l'excès, ne cessa de mener jusqu'à sa fin prématurée, malgré de fréquents appels à la charité publique, l'existence précaire d'une pauvre actrice pleine de bonne volonté, mais sans supériorité éclatante : des déplacements perpétuels, l'insécurité du lendemain, l'activité fiévreuse de la scène, — jusqu'à trois rôles dans une soirée, — les émotions tour à tour déprimantes et enivrantes de l'échec et du succès l'exposèrent, faute d'un tempérament robuste, à l'épuisement prématuré du corps, à l'usure des nerfs, à toutes les misères physiologiques qu'aggravèrent en des conditions lamentables trois naissances rapprochées. Elle mourut, après sa triple maternité, elle aussi poitrinaire.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, de trois enfants nés de tels parents et, dès le premier âge, élevés dans les pires conditions hygiéniques, le plus sain et le mieux doué fut encore le macabre auteur des *Contes extraordinaires*. « Y a-t-il donc une Providence diabolique qui prépare le malheur dès le berceau ? » se demande sinistrement Baudelaire. — Oui, répond Victor Hugo : « Quand il a neigé sur les pères, l'avalanche est pour les enfants. » C'est bien là le « guignon », continue Baudelaire : le forçat de la vie a été baptisé « Pas-de-Chance ».

L'aîné des trois enfants, William-Henry-Léonard, cause ou prétexte d'une réconciliation éphémère entre son père et son grand-père, fut de bonne heure, avons-nous dit, envoyé chez ce dernier à Baltimore où il reçut de Boston quelque allocation de ses parents ; après la mort du « général » en 1816, il fut recueilli par un ami de son père, Henry Didier, qui le plaça très jeune, en une étude ou une banque où il ne put s'adapter. Vers cette époque, en 1824 et en 1825, il alla voir son cadet à Richmond. Un intime ami des deux frères, Frédéric Thomas, nous décrit Henry en 1828 : « Grêle, frêle, sans expression en ses yeux noirs, sans vaste front comme son cadet, mais affecté en ses manières, épris de Byron qu'il imitait sans originalité, fier de ses déclamations de salon ». Grand amateur de poésie, il passait, au dire de son cousin John, pour « un garçon de goût et de talent, épanchant en pâles strophes byroniennes ses langueurs d'amoureux transi ». Mais lui aussi s'adonna à la boisson, se querella avec son patron et, par dépit d'amour, s'engagea dans la flotte et courut le monde en matelot casse-cou : débarqué en Grèce, il aurait, à l'en croire, fait le coup de feu contre les Turcs, puis un beau jour se serait trouvé à la suite d'une échauffourée mis sous les verrous d'une prison à Saint-Petersbourg, d'où le délivra le ministre plénipotentiaire des États-Unis. Nous le retrouverons en Amérique où il mourut poitrinaire à vingt-cinq ans. « Il se livrait entièrement à la boisson », dit son cadet, qui l'assista en ses derniers moments. Avouons qu'en vrais fils du même père, William — Henry et Edgar, se ressemblent comme des frères : même imagination exaltée, même instabilité d'humeur, mêmes goûts aventureux, mêmes proclivités alcooliques. Bref, les mêmes dons de l'intelligence et les mêmes faiblesses de la volonté en ces deux héritiers d'une famille dégénérée.

Née deux ans plus tard en de pires conditions physiologiques, Rose ou Rosalie Poe, « le plus chétif enfant qu'on ait jamais vu, ne survécut qu'à force de soins à sa lamentable naissance ». Très tôt elle manifesta des tares plus criantes encore ; chez elle, toutefois, c'est, au lieu de surexcitation, un ralentissement des facultés cérébrales qui caractérise sa dégénérescence. Adoptée par un riche marchand écossais de Richmond, Mr Mackenzie, elle fut vainement élevée dans une aristocratique institution de

jeunes filles : à partir de onze à douze ans, sa pauvre intelligence demeura si bornée qu'elle ne put jamais rien apprendre de mieux qu'une belle écriture, qui lui permit plus tard de copier les poèmes de son frère, « sans y rien comprendre ». Quand elle sut que ce frère était célèbre, elle s'engoua de lui naïvement : il avait beau railler ses airs éternellement endormis, ses bizarreries de costumes et de manières, son manque absolu de goût, rien n'y faisait ; reproches ou plaisanteries, la pauvre « innocente » accueillait tout avec la plus béate indifférence. Un peu comme ce frère dont elle raffolait si naïvement, elle ne pouvait boire de vin sans éprouver un malaise accompagné de torpeur ou de fureur. Lorsque la ruine de ses protecteurs la réduisit à ses seules ressources, il lui fallut, incapable de pourvoir à ses besoins, entrer dans un asile de charité où elle mourut impotente vers l'âge de soixante-quatre ans. Par suite d'une hérédité défectueuse, dit H. Allen, ce qu'Edgar avait de trop, Rosalie l'avait en moins. « Du froid point de vue de la psychologie moderne, dit un autre, on ne peut guère douter qu'ils fussent également anormaux. Poe était génial ; Rosalie, niaise, a moron. »

Bref, une famille profondément atteinte par un alcoolisme héréditaire, un père déclassé, impulsif et phtisique, une mère d'origine peu connue, poitrinaire aussi, succombant avant l'âge à une vie de misère, de surmenage et d'épuisement, un frère mal équilibré, précocement emporté par la tuberculose, une sœur singulièrement arriérée, voilà assurément plus qu'il n'en faut pour établir le terrain pathologique de cette infortunée famille, vouée, en outre, à la stérilité. Il était à craindre qu'enfant prédestiné de cette race névrosée, Edgar Poe n'apportât au monde, dès sa naissance, comme don d'une nature marâtre, un cerveau mal pondéré dont les centres nerveux, les uns atrophiés, les autres exaltés, devaient le rendre impropre à toute existence normale : vraie dégénérescence physique et mentale qui se développa en supériorités fragiles et en tares incurables. C'est bien là, en présence de tant de faits d'une gravité évidente, ce que tôt ou tard constatent, après les plus perspicaces biographes de Poe, les plus compétents spécialistes des maladies mentales. Au lieu de s'acharner à nier effrontément ou à biaiser louchement, ils diagnostiquent nettement cette « double hérédité infortunée », tant paternelle que maternelle, tant alcoolique que tuberculeuse, « grosse de mal sûrement et aussi de bien peut-être ». L'une de ses plus grandes admiratrices, Miss Mary Phillips, insiste dès le début de son premier volume, en même temps que sur « l'hérédité de Poe à résister aux stimulants », sur ce « funeste impéissance d'un système nerveux à l'avance gravement compromis ». « L'hérédité, a-t-on dit, l'inexorable loi de l'hérédité influe plus sur un homme que son milieu : Poe lui dut ses brillantes qualités, mais aussi le mal inscrit en sa chair. » De ce fâcheux legs de tendances morbides qui constituait sa suspecte originalité, le sombre auteur de *William Wilson* se montrait, du reste, aussi inquiet que fier, lorsqu'il se décrit : « enfant d'une race éminemment surexcitable, aussi remarquable par ses talents que par ses passions, pour la vigueur de son imagination que pour l'ardeur de ses passions », « une race de visionnaires », dit le *Manuscrit trouvé dans une bouteille*. N'est-ce pas au sentiment même de ces inéluctables influences de la naissance qu'il dut ce précoce et durable fatalisme qui alimenta tour à tour son ambition et son désespoir ? « Je crois bien, avouerait-il en ses plus dures épreuves, que Dieu ne m'a donné une étincelle de génie que pour l'étouffer sous beaucoup de misère. »

L'enfant

EN VIRGINIE

A ce premier drame de la misère que fut la mort d'Elizabeth Poe s'intéressèrent des « âmes charitables de Richmond », en

particulier deux dames du « clan écossais » ; les Poe n'étaient-ils pas d'origine irlando-écossaise ? Dès le lendemain de cette mort, avons-nous dit, Mrs William Mackenzie emporta chez elle la petite Rosalie qui n'avait pas encore un an, et Mrs John Allan emmena le petit Edgar qui n'en avait pas trois. La première avait d'autant plus de mérite qu'elle avait déjà deux enfants ; la seconde, d'autant plus d'empressement que, mariée depuis huit ans (en 1803), elle n'en avait pas et peut-être n'en espérait plus. Pour les deux enfants abandonnés, c'était là un merveilleux coup de fortune ; le cadet fut même baptisé le 11 décembre ou du moins rebaptisé, selon le rite presbytérien, « sous le nom d'Edgar Allan », dit l'associé Ellis.

Cette jeune femme de vingt-six ans, née Frances Keeling Valentine en février 1784, avait elle-même été adoptée en janvier 1795 par un imprimeur du voisinage, ainsi que sa sœur, Anna Moore, qui devait devenir la bien-aimée « Aunt Nancy » d'Edgar. Le portrait que nous avons d'elle, de date plus récente, nous présente une femme jeune encore, de taille un peu forte, au visage assez régulier, aux blonds cheveux légèrement bouclés, aux yeux vaguement voilés de mélancolie, en somme d'un aspect agréable et sympathique. Pour des raisons de santé et autres, que nous connaissons bientôt, son humeur n'était pas toujours très égale ni très accommodante.

Son mari, John Allan, né en 1780 dans le petit port écossais d'Irvine, d'une modeste famille de trafiquants quelque peu contrebandiers, avait un air moins avenant avec son grand nez busqué, ses petits yeux perçants sous de gros sourcils et son amer rictus de la narine droite. Il n'en avait pas moins, en dépit de certaines faiblesses, de sérieuses qualités de cœur, d'énergie et d'intelligence. Orphelin de bonne heure, pourvu d'une simple instruction primaire, il était venu s'employer à Richmond chez un riche oncle, William Galt, qui se livrait à un grand commerce d'importation et d'exportation dont le tabac était l'article principal ; puis il s'était établi dans l'un des immeubles de celui-ci, situé au coin d'un des carrefours les plus fréquentés de la ville. Il avait pour associé un autre employé du même Galt, Charles Ellis, d'origine également écossaise. Peu à peu la maison Ellis and Allan trafiqua non seulement en tabac, mais encore en grains, en thé et en café, en étoffes, en vins et en liqueurs, en bétail, en esclaves et même en plantations. Bref, elle se prêta à toutes opérations commerciales, fussent-elles un peu risquées, pourvu qu'elles rapportassent. Très tôt le magasin du carrefour central ne suffit plus ; il fallut louer un entrepôt dans le voisinage ; et à son appartement en ville, — celui d'Allan étant au-dessus de sa boutique, — chacun des associés ajouta aux environs une résidence bourgeoise, dont les terres furent exploitées par des esclaves nègres. Mr Ellis en avait deux, et Mr Allan en eut trois.

On s'étonne parfois que, se dérochant aux instances de sa femme, vite éprise du petit être vif, aux cheveux bouclés et aux grands yeux noirs, John Allan, de bonne heure orphelin lui-même, ne l'ait pas légalement adopté. La vérité est, d'après un professeur de droit américain, qu'en dehors d'une parenté plus ou moins proche, l'adoption légale était très rare en Virginie ; Rosalie non plus ne fut pas légalement adoptée par les Mackenzie. Et puis, Allan espérait peut-être encore avoir de sa femme des enfants légitimes. N'en avait-il pas même un deux en dehors du mariage : une fille d'une certaine Mrs Wills et un garçon d'une certaine Mrs Collier ? Cette conduite, assurément blâmable en dépit de la stérilité de sa femme, n'en impliquait pas moins certains devoirs auxquels il ne se déroba jamais : éducation d'Eward Collier, en particulier, et certains legs précis en son testament ultérieur. De plus, n'avait-il pas déjà accepté chez lui sa belle-sœur « Nancy », qui devait y rester même après la mort de sa femme ? N'avait-il pas en partie pris à sa charge en Écosse les intérêts de ses trois ou quatre sœurs non mariées, d'une vieille tante et de quatre

cousins orphelins ? Ne faisait-il pas, en outre, force largesses des petits neveux et nièces, dont l'une était même la filleule de sa femme ? Enfin, si fort qu'il aimât et même choyât le petit Edgar, ne se méfiait-il pas de ce fils d'un père mal équilibré, dont il avait pu constater la médiocrité sur les planches mêmes du théâtre de Richmond, et d'une mère dont la misérable condition d'actrice était fort peu estimée en ces temps-là ? En outre, le fameux paquet de lettres suspectes, alors en sa possession, ne lui donnait-il pas de fortes raisons de soupçonner la conduite de cette « aventurière » depuis et même avant l'abandon de son mari ? En tout cas, brave homme au fond, tolérant, charitable, au moins désireux de ne pas mécontenter sa femme, il garda l'enfant sous son toit et le traita longtemps avec autant de sollicitude, de tendresse et de fierté même que s'il en eût été le père. Du reste, a-t-on dit dès lors, « il n'était pas d'homme qui aimât les enfants plus que lui ».

* * *

Ainsi le petit Eddie, comme on l'appelait, fort délicat d'abord, victime de la coqueluche, fut soigné par la « nounou noire », *black Mammy*, qu'on lui donna, puis confié à une gardienne d'enfants écossaise, quelque peu institutrice, ensuite à un maître d'école qui le trouva « charmant », « plein de goût pour l'étude ». D'après Griswold, le susceptible Mr Allan aurait brusquement enlevé le petit Edgar à l'école maternelle, parce que la maîtresse lui aurait, à son gré, imposé une punition quelque peu humiliante. La pieuse Mrs Allan, qui pour plus de sûreté avait exigé le baptême presbytérien, l'emmenait régulièrement à son église épiscopale où, « sur le banc à haut dossier, il se tenait assis, grave et les yeux grand ouverts ». L'auteur de *William Wilson* n'oublia pas cette pieuse éducation. En juillet 1812 on l'emmena, tout comme un fils adopté, à la villégiature à la mode, *Virginia Sulphur Springs*, où le remarqua, « brave et gentil petit garçon », un ami des Poe de Baltimore. Ainsi informés, ceux-ci en furent si touchés qu'au nom du « Général Poe » sa fille Eliza s'empressa, le 8 février 1813, d'écrire pour la seconde fois à la « tendre bienfaitrice du petit orphelin » pour la remercier et lui demander des nouvelles d'Edgar Allan Poe, comme elle l'appelle ; « véritable enfant de la fortune, dit-elle, puisqu'il jouit des bons soins quasi adoptifs, *fostering care*, des aimables Mr et Mrs Allan ». « Fasse le Tout-Puissant, ajoute-t-elle en un vœu inexaucé, qu'il n'abuse jamais de la bonté de ceux qui ne lui étaient liés que par les liens de l'humanité ! » Chose curieuse, bien qu'elle dise que « Henry parle souvent de son petit frère et exprime un grand désir de le voir », elle ne réclame nullement l'enfant au nom de la famille légitime et, chose plus curieuse encore, elle ne mentionne pas même le nom de Rosalie, qui se trouvait pourtant à Richmond chez des amis des Allan. Les Poe avaient-ils donc, eux aussi, de secrètes raisons de ne pas s'intéresser à cette enfant posthume ?

Quoi qu'il en soit, en cet heureux milieu, la riche nature de l'enfant s'épanouit librement, trop librement même : sentiments, intelligence et volonté furent d'une précocité inquiétante. Ce « charmant » petit être, qu'on nous décrit « volontaire » et « impulsif », « sensible » jusqu'à la « vanité », fut aussi gâté et même adulé qu'un fils de parvenus peut bien l'être : « vêtu en prince », il émerveillait les badauds de la ville à la mode, en caracolant fièrement sur son poney à la tête de ses chiens, suivi de son groom nègre. L'amour quasi maternel de Mrs Allan ne suffit bientôt plus au jeune Edgar. Le futur amant des Bénédictine et des Ligéia s'éprenait déjà de ses petites compagnes, en particulier d'une certaine Catherine Poitiaux, *my sweetheart*, disait-il, avec cette ardeur sentimentale qui ne devait que croître avec l'âge. Doué d'une mémoire prompte et d'une oreille fine, ce fils et petit-fils d'acteurs révélait, en outre, une étonnante aptitude à déclamer les vers et déjà, le sens musical étant l'un des premiers à paraître et des derniers à disparaître, il émerveillait ses auditeurs par une justesse

de rythme et d'intonation qui lui sera précieuse plus tard en ses vers. Aussi les Allan, fiers de ce talent de société, se plaisaient-ils les soirs de fête à faire monter sur la table desservie ce jeune prodige, trop heureux de débiter aux convives ravis quelque belle tirade de Walter Scott ou de Shakespeare : le *Chant du dernier Ménestrel*, par exemple, ou le discours de Cassius à Brutus. « Ses yeux étincelants et sa bouche mobile savaient puissamment exprimer le mépris, le dédain et la fureur », dit un témoin. « La romance, dira-t-il plus tard, a été pour moi un perroquet bigarré... des plus familiers, tandis que, dans les bois sauvages, je reposais, enfant au regard curieux. » Par une erreur plus grave encore, quoique également inconsciente, on provoquait même ce descendant d'alcooliques à porter des toasts, le verre en main. La volonté surtout, mal disciplinée par les sévérités intermittentes de Mr Allan, se montra dès lors, en de brusques accès, telle qu'elle devait toujours rester, violente et intermittente. « L'irritabilité nerveuse de sa nature fière, dit son premier biographe Griswold, se trouvait encouragée par l'indulgence bien intentionnée, mais mal avisée de son père adoptif. On ne permettait rien qui pût briser son âme : il devait être le maître de ses actions, ou n'en pas avoir. » « Mon âme se refusait à toute entrave », dit un de ses premiers poèmes. « Ma voix était une loi domestique, confirme le plus autobiographique de ses contes, *William Wilson*, et, à un âge où peu d'enfants ont quitté les jupons de leurs mères, j'étais livré aux impulsions de ma volonté et devenu, de fait, si ce n'est de nom, le maître de mes actions. » Or, alors qu'aux enfants anormaux il faut une éducation rationnelle encore plus méthodique et plus sévère qu'à d'autres, celle-ci, par son manque de discipline, par son culte de la vanité, par d'autres aberrations involontaires, développait précisément chez l'enfant mal né un sens excessif de la personnalité, un ambitieux amour de paraître, une fiévreuse énergie impulsive que très tôt rien ne saura plus contraindre.

EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

Mr Allan avait d'autant plus de mérite à se charger de l'éducation de cet enfant abandonné que ses affaires se trouvaient compromises par les guerres napoléoniennes, funestes aux exportations américaines. C'est en vain qu'il avait fait parvenir au Portugal une cargaison de tabac pour les troupes anglaises qui guerroyaient alors dans la péninsule ibérique; il se trouvait, en outre, en conflit avec le fisc de son pays à propos d'un de ses navires qui avait enfreint les règlements douaniers de « non intervention ». Mais, dès le lendemain de Waterloo, pour trouver des débouchés à ses marchandises accumulées, il se prépara à passer en Angleterre, tant pour y rétablir ses affaires par la création d'une succursale à Londres que pour revoir sa famille au pays natal après vingt années d'absence. Il aurait fort bien pu laisser le petit étranger dans une pension de Richmond. Non, il ne s'y résigna pas : après avoir vendu une partie de son mobilier, nanti d'au moins 335 livres retirées de sa maison de commerce, il eut la générosité d'emmener avec lui, outre sa femme et sa belle-sœur, « Master Edgar Allan », comme on l'appelait alors. Il eut même soin de lui acheter des livres de classe et autres, destinés à occuper et à distraire les longs loisirs d'une lente traversée en ce temps-là. Retardé par une indisposition de Mrs Allan, le départ eut lieu le 17 juin 1815 et le voyage en mer dura plus d'un mois; « ces dames furent très malades, mais Edgar très peu ». « Écrivez bien, papa, dit-il à Mr Allan, que je n'ai pas eu peur de traverser la mer. » Et le bon papa l'écrivit.

En bon Écossais qu'il était, *clannish*, Mr Allan, dès son arrivée à Liverpool, fin juillet, n'eut rien de plus pressé que d'aller en août et septembre revoir, au pays de Burns, qui était justement

le sien, ses trois sœurs survivantes et ses parents, les Galt et les Walsh. Il trouva chez les siens tant d'affection et de reconnaissance, aussi bien pour ses bontés que pour celles de sa femme, qu'il s'avisait de confier à sa sœur aînée Marie, d'Irvine, le petit « Eddie », dont il parlait toujours avec autant de fierté et d'affection que s'il eût été son fils. Mais, comme l'enfant se refusait à rester, il céda, provisoirement du moins, et l'emmena à Londres par le long détour de Glasgow, Édimbourg, Newcastle et Sheffield. Une lettre d'octobre nous décrit toute la petite famille : mari, femme, belle-sœur et enfant, assis auprès d'un bon feu; Frances et Nancy cousent, tandis qu'Edgar « lit un petit livre d'histoire ». Là, à Londres, une bonne affaire lui ayant dès le début rapporté 18,000 livres, Mr Allan s'installa avec les siens dans le quartier, alors à la mode, de Russell Square et ouvrit ses bureaux dans la Cité sous le nom de « Allan and Ellis », qui devait bientôt se muer fièrement en « Allan » tout court. Mais, quand il s'agit vers la fin de l'année de retourner, selon le désir de Mr Allan, à Irvine sous la conduite du « cousin James Galt », le jeune Edgar, alors âgé de six ans, « fit toutes sortes de difficultés tout le long du chemin », puis se déplut en ces modestes intérieurs de la vieille Écosse, ne se résigna pas à partager la chambre du dit cousin, « bouda » quand il lui fallut fréquenter la petite « Grammar School », (« a large, rambling, cottage-built and somewhat decayed building », dit W. Wilson), s'irrita des plaisanteries des écoliers à propos de son fâcheux nom de « Poe », ironiquement aggravé en « Chantie Poe ». « Ces mots torturaient mon oreille », dit-il. « Il n'y eut de menaces ni de cajoleries qui pussent l'induire à étudier. » « Il menaça de s'enfuir seul à Londres et même en Amérique. » Aussi, dès le début de 1816, « tante Marie », inquiète ou dépitée, s'empressa-t-elle d'expédier à Londres cet « enfant intraitable », « a curmudgeon », « vif et précoce » assurément, mais, « qui n'en faisait qu'à sa tête ». Son cousin James, qui devait plus tard l'accompagner en Amérique, garda nettement l'impression de « cet esprit d'indépendance » et de cette « absence de toute peur » chez ce petit être qu'on décrit par ailleurs « mince comme un rasoir ». « Dès son enfance, insiste-t-il, Poe se montra d'humeur impatiente, toujours épris de changement de milieu et d'agitation. »

Dès qu'il fut ramené à Londres, Mr Allan se résigna donc à mettre l'enfant récalcitrant en pension chez les sœurs d'un de ses employés, les demoiselles Dubourg (Il y a une Pauline Dubourg dans « les Meurtres de la rue Morgue ».) Leur modeste école se trouvait dans le village suburbain de Chelsea, à trois milles de Russell Square. Edgar y resta jusqu'à la fin de l'année, peut-être même jusqu'à l'été suivant. En cette saison il accompagna aux fameuses eaux de Cheltenham Mrs Allan dont la santé était chancelante. En automne, Mr Allan, dont le commerce devenait de plus en plus prospère, — « notre affaire vaut bien 140,000 dollars », écrivait-il à son associé en janvier 1817, — plaça le jeune Edgar dans une école privée d'un caractère bourgeois, « Manor House », aux environs de Londres, à Stoke Newington. Là, à raison de trente-trois livres par trimestre, le petit pensionnaire américain resta deux ans et demi (et non « cinq » comme il le dira à ses biographes), passant naturellement congés et vacances avec sa famille adoptive, tantôt dans l'île de Wight, tantôt en Écosse, sans toutefois « visiter toutes les parties de l'Angleterre », comme il le dira encore.

Le chef de cette institution, « le Révérend John Bransby », dont Poe nous a décrit avec une piquante ironie le double rôle de principal de cette « Academy » et de prédicateur dominical, a laissé derrière lui la réputation d'un maître instruit dont le faible pour les citations d'Horace et de Shakespeare ne nuisait en rien au vigoureux manement de la verge. A vrai dire, encore jeune en ses trente-trois ans, assez frais émoulu de Cambridge, bon vivant, ardent Tory, il trouva « Master Allan » bien en retard dans ses études, n'ayant reçu aucun enseignement méthodique,

mais « vif et intelligent », rattrapant vite le temps perdu, surtout en histoire et en français, bien qu'il s'exagère ce dernier savoir. « C'eût été un très brave garçon, ajoute-t-il, si ses parents ne l'avaient gâté. Par malheur ils le gâtèrent, en lui donnant de folles sommes d'argent qui l'entraînaient en toute sorte de fautes. Je l'aimais bien pourtant, ce pauvre garçon, que ses parents ont perdu. En réalité, si Mrs Allan et « tante Nancy » aimaient tendrement et choyaient à l'excès, « *much petted* », leur « cher Eddie », Mr Allan adulait, lui aussi, ce « beau garçon » qui « se développe à merveille, dit-il, peut et veut s'instruire et dont on a si bonne opinion. » Je n'ai aucune raison de me plaindre de ses progrès », précise-t-il. Aussi s'étonne-t-on que Poe se plaignit plus tard de ses « tristes jours d'écolier solitaire » en Angleterre.

Vingt ans plus tard, l'auteur de *William Wilson* nous a donné de cette partie de sa vie une sorte d'autobiographie romanesque. Ce qui frappe tout d'abord sous l'exagération même du récit dramatisé, c'est le précoce amour pour les décors romantiques de ce petit Virginien, dont la rive imagination est, jusqu'en ses rêves, charmée par l'air moyenâgeux qu'il prête à sa banale maison d'école et, par l'aspect pittoresque de ce vieux « village brumeux » de l'Angleterre élizabéthaine qu'avait fréquenté l'auteur de *Robinson Crusoe*. Ce qui frappe encore, c'est la « magique » intensité des émotions qui, au milieu de toutes ces choses apparemment mortes ou endormies, envahissent « le cerveau bouillonnant de l'enfant » : « un vaste pêle-mêle de sensations, tout un univers de sentiments variés d'une surexcitation passionnante. » Mais, ce qui frappe surtout, c'est l'émoi précoce d'une conscience qu'alarme déjà la voix troublante des mauvais instincts, « les premiers avertissements ambigus de ma destinée » : au milieu des jeux turbulents et des occupations studieuses, l'écolier songeur, — « fantasque et volontaire », dit le Révérend Bransby, — sentait sourde des profondeurs obscures de son être, en même temps que la troublante question du devoir, une irrésistible tendance au mal. « Je suis descendant d'une race facilement surexcitable, confesse-t-il en sa tragique anticipation de l'avenir, et je donnai dès ma plus tendre enfance la preuve que j'avais pleinement hérité du caractère de ma famille. Je devins opiniâtre; je m'adonnai aux caprices les plus insensés; je fus la proie des passions les plus indomptables. »

Avant que les choses en fussent arrivées à ce point pour le jeune Edgar, les affaires de Mr Allan prirent mauvaise tournure. Dès l'été de 1819, le marché de Londres se trouvant encombré, il avait dû suspendre ses paiements et, après des mois de litige, il n'obtint sans doute de concordat que grâce à l'intervention financière de son riche oncle William Galt, de Richmond. Il n'en fit pas moins preuve de générosité envers l'un de ses créanciers qui lui exprima en janvier 1820 toute sa reconnaissance pour tant de « bonté et d'humanité à son égard et à l'égard de ses deux filles sans ressources ». Très loyalement il écrivit à son associé Ellis, « En vérité, Charles, nous avons péché par excès de confiance et d'ambition. J'espère qu'il nous restera une chance de mener nos affaires avec plus de jugement et de réflexion. » Virilement il envisagea la nécessité de tout vendre et de rentrer en Amérique, « dût-il s'y faire fermier ou planteur ». Mais à la mauvaise santé chronique de sa femme qui appréhendait la longue traversée s'ajouta soudain la sienne : au printemps de 1820, il faillit mourir d'hydropisie et resta infirme toute sa vie. Enfin, après avoir liquidé la situation et pris congé de ses parents d'Écosse, il put s'embarquer avec tous les siens dès l'été de cette même année et en août, après une pénible traversée, arriver à Richmond par New-York. C'est ainsi que la destinée de Poe s'acheva, loin de cette Angleterre qu'il ne devait plus jamais revoir, après ces cinq années de séjour devenues pour lui inoubliables.

EMILE LAUVRIÈRE.

“ Le Grand Meaulnes ” et sa postérité

Qui ne connaît aujourd'hui le *Grand Meaulnes*, cet admirable roman d'Alain-Fournier qui eut la plus rare et sans doute la plus flatteuse aventure qui puisse arriver à un ouvrage de l'esprit : paraître d'abord tout simple, presque banal, et ne laisser deviner que peu à peu sa profonde originalité? D'ordinaire, c'est le contraire.

Le *Grand Meaulnes* parut en 1913. C'est l'histoire, contée par un de ses amis, d'un adolescent solognais, dont toute la vie sera commandée par un événement singulier : une fête de fiançailles à laquelle il assiste par hasard dans un château inconnu, fête durant laquelle se succèdent les jeux d'enfants, les cérémonies, les apparitions de personnages et les drames. Transporté par cette aventure dans un monde ravissant dont il conserve la nostalgie, Meaulnes ne songe plus qu'à retrouver le chemin du « domaine perdu », avec l'aide de ses camarades d'école. Au cours de cette recherche, il arrive par malheur que Meaulnes trahisse à son insu l'amitié qu'il avait nouée avec le fiancé mystérieux, la nuit de la fameuse fête. Quand il découvre enfin le domaine, quand il en épouse l'incomparable souveraine, Yvonne de Galais, dont il attend bientôt un enfant, Meaulnes demeure rongé par un chagrin secret qui n'est autre que le remords de sa trahison involontaire. N'y tenant plus, il part un beau jour à la poursuite de son ami, afin de réparer autant que possible le mal qu'il a pu lui faire. Quand il revient, sa mission accomplie, la douce Yvonne est morte dans la maison des épousailles en donnant le jour à une fille. Et serrant contre son cœur cet enfant de la jeunesse et de l'abandon, l'éternel adolescent ne peut se retenir de sentir en lui la certitude de nouvelles aventures, peut-être encore plus belles.

Telle est la trame de ce roman unique, dont tout le charme réside dans l'atmosphère extraordinairement subtile, déchirante et légère. Même quand les personnages ont atteint l'âge d'homme, la vision qu'ils reçoivent du monde continue à être celle des enfants. Les paysages, pourtant simples et vrais, semblent empruntés à l'iconographie légendaire. Et les épisodes se suivent avec une grâce inexprimable : jeux de jeunes paysans, trajets nocturnes dans des voitures de fermiers, divertissements et noces, roulottes de bohémiens, récits indirects ou épistolaires où ruisselle un sentiment nouveau qu'il faut appeler la délicatesse passionnée, pathétiques apparitions des héros, voire simples « passages », qui suffisent à remplir l'âme d'une émotion d'autant plus aiguë qu'elle n'est pas définie. Quant aux sentiments en jeu, ils participent tous de la noblesse la moins démentie; et si l'on peut déplorer leur naïf paganisme, c'est du moins celui dont Tertullien peut dire qu'il est le fait d'une âme « naturellement chrétienne ». Que dire enfin des personnages, qui ne risquent de les défigurer, d'en froisser la délicate substance? Franz de Galais, Yvonne, Valentine, Augustin Meaulnes, et ce narrateur si robuste dans sa piété amicale qu'on évoque à son propos les admirables « clercs-chroniqueurs » de la geste médiévale...

Figures inoubliables, dont le caractère commun est la jeunesse. Le style est paisible, naturel, parfois incorrect à force de modestie, avec des îlots d'images moirées au milieu d'un flot rapide et limpide.

Ce n'est qu'après la guerre qu'un certain nombre de critiques commencèrent à traiter le *Grand Meaulnes* comme un livre important. Le goût littéraire avait évolué. On s'était aperçu qu'une bonne part des nouveaux traits de l'esprit romanesque se trouvaient

bel et bien dans l'œuvre d'Alain-Fournier. Ayant paru anodin, moyen et conformiste aux observateurs de 1913, le *Grand Meaulnes*, en des temps plus audacieux, se montrait soudain à l'extrême avant-garde. On l'aima passionnément, non pas toujours pour de bonnes raisons. Aujourd'hui le voici compris et classé; chef-d'œuvre unanimement reconnu, il commande un courant littéraire; il inspire des gloses et des études par centaines. Hélas! l'auteur n'est plus là pour jouir de sa gloire. Tué au début de la guerre, il ignorera toujours, comme Nerval, comme Chénier, l'immense retentissement de son livre. Il est mort sans avoir su que son nom serait un des plus grands du siècle et qu'une foule de jeunes écrivains se réclameraient de lui.

* * *

En art comme ailleurs, c'est un jeu scabreux que celui des influences. Pour un cas où l'imitation consciente ou inconsciente fait merveille, il en est mille où elle conduit tout droit au désastre, soit que l'imitateur n'ajoute rien au modèle, soit que ses qualités ne s'accommodent pas d'une matière étrangère, soit que son imagination s'y engue. Quelles sont pourtant les meilleures conditions de l'imitation? Il est facile de les reconnaître dans la délicatesse et la simplicité. L'une, affaire de proportions et de sensibilité, ne se communique point par les formes, mais par l'esprit; l'autre exclut procédés et artifices, qui sont les verrues de l'imitation; toutes deux ne souffrent ni insincérité, ni froideur.

Simplicité et délicatesse sont les caractères principaux du *Grand Meaulnes*; il est donc, en principe, un des rares livres qui se prêtent à l'imitation. Ajoutez à cela que son climat, qu'on pourrait définir par le tourment de l'évasion, se trouve on ne peut plus actuel à notre époque, comme à toutes celles où se manifeste le malheur des temps. Il ne faut donc pas s'étonner si certains critiques ont pu aller jusqu'à souhaiter qu'on prît expressément l'œuvre d'Alain-Fournier pour modèle. Cédant à cette pente, j'écrivais dans la revue *Nord*, voici quelques années, les lignes suivantes, que je m'excuse de citer :

« Rien ne se compare aux personnages du roman, à Augustin, à Yvonne, à tous les autres, tant ils sont vrais et tant ils sont pourtant irréels. Je me plais à aimer tout particulièrement le plus fugitif, le plus fragile :

« *Cependant la petite fille commençait à s'ennuyer d'être serrée ainsi et comme Augustin, la tête penchée de côté pour cacher et arrêter ses larmes, continuait à ne pas la regarder, elle lui flanqua une grande tape de sa petite main sur sa joue barbu et mouillée.*

« *Cette fois le père leva bien haut sa fille, la fit sauter au bout de ses bras et la regarda avec une espèce de rire. Satisfaite, elle battit des mains... »*

« Lorsque j'imagine les mondes entre lesquels doivent se partager les romans futurs que nous attendons, je les peuple volontiers des descendants de cette petite fille », ajoutais-je. « Le roman n'est rien, s'il ne fait autour de nous éclater des rires et des pleurs et se perdre comme des comètes de mystérieuses destinées. Que les âmes d'Augustin Meaulnes et d'Yvonne de Galais se mélangent en proportions infinies dans l'âme des nouveaux héros de romans... »

On ne fait de tels souhaits que lorsqu'on est déjà presque sûr qu'ils seront accomplis. La postérité du *Grand Meaulnes* n'a pas tardé à se montrer en force sur le territoire du roman français. D'abord sous un aspect assez méconnaissable, dans la personne du roman futuriste, fantaisiste ou surréaliste.

On le vit, de Morand à André Breton, en passant par Giraudoux, Cocteau et Aragon, forcer outre mesure les délicates pesées du mystère et transformer la narration ordonnée en poème narratif, dans lequel c'était la réalité de tous les jours qui devenait l'accident.

Puis une nouvelle école romanesque se leva, qui parvint à restituer au rêve conscient et à l'esprit d'adolescence leur rôle naturel dans un récit plausible où ils se mettaient à étinceler avec d'autant plus d'éclat qu'ils étaient plus inattendus et plus proches.

La réussite la plus parfaite, selon cette formule, fut sans conteste obtenue par Julien Green, auteur de *Mont-Cinère*, *Adrienne Mesurat*, *Léviathan*, *Epaves*. Mais la personnalité de cet auteur, extrêmement forte, imprimait à la féerie des nuances si sombres que tout y semblait changé de substance, personnages, aventures, décors. Les héros de Julien Green, bien qu'appartenant au même monde moral que ceux d'Alain-Fournier, s'avancent bouleversés, le visage défait, méconnaissables, comme des voyageurs sous l'orage. Cependant, un autre romancier de la même génération, Georges Bernanos, retrouvait dans la *Joie* le secret de la jeunesse enivrée; son héroïne, tout ensemble paisible et bourlée, habitée par une prodigieuse puissance de pureté, est une sœur plus sainte d'Yvonne de Galais, en tout cas une Française de la même lignée. Seulement le domaine d'élection de Bernanos, c'est le miracle, tandis que le *Grand Meaulnes* se tient jalousement au plan de la nature. Il cause le ravissement par le choix des points de vue; c'est un phénomène non d'illumination, mais de rafraîchissement.

Marcel Aymé, qui possède le précieux don d'« ébahissement », comme Alain-Fournier, capable aussi de faire jaillir la poésie de n'importe quelle réalité, est victime de sa bonne humeur. Le drame le rebute, tout de même que le sentiment passionné. Faute du courage de l'illusion, à peine engagé sur le chemin du Domaine perdu, il se met à faire des clins d'yeux. L'ironie pure, comme on le voit clairement dans *Candide*, n'est guère favorable à l'illusion romanesque. Il y a une duperie nécessaire, du narrateur entortillé dans ses propres chimères, dont elle ne saurait prendre son parti de bon gré. A ce point de vue, les conteurs anglais sont grandement favorisés par le fait que l'humour est un mélange, où doit entrer une bonne dose d'amitié. Un romancier-né paraîtra toujours naïf aux Français, sinon ridicule, comme Balzac s'enthousiasmant en public du beau mariage de Félix de Vandenesse.

Un admirable romancier encore presque méconnu, Guillaume Gaulène, semble avoir découvert une féerie nouvelle, celle de la bassesse, de la honte et de la médiocrité. Mais l'esprit de confession, totalement opposé à l'esprit d'imagination de Fournier, emporte le *Mémorial secret* à mille lieues de la Sologne du *Grand Meaulnes*. Jean Giono aime trop les beaux mots, artistement disposés, les images vives, les épisodes décoratifs. Ses personnages, déformés par un excessif souci de style, ne vivent pas la féerie; ils la miment. Et les noms de Malraux, de Céline viennent marquer les points où le roman français, en marche vers la poésie, se met à bifurquer, rebroussant chemin vers le naturalisme épique ou le populisme photographique. Le malheur est que, dans ces genres, les chefs-d'œuvre sont faits.

* * *

Dans un livre récent, dont on a beaucoup parlé, mais non pas toujours comme il conviendrait, les fervents du *Grand Meaulnes* ont eu la surprise de retrouver soudain le Domaine perdu, comme fit Augustin après des années de recherche aventureuse. Là *Grange aux Trois Belles*, tel est ce livre enchanteur. On en a accusé l'auteur de plagiat, sur la foi de quelques phrases étourdiment empruntées. Pure calomnie, et d'autant plus blâmable qu'elle travestit une certaine vérité. Sauf quant aux cent dernières pages (sur 600), il n'y a d'autre ressemblance, entre le roman de Robert Francis et celui d'Alain-Fournier, que celle, par exemple, qui pourrait se révéler sur le visage du fils d'un héros mort. Aucun de ses traits ne rappelle exactement les traits de son père; mais le sang suit la même course; la peau présente le même grain; le regard

jette le même feu. Il ne s'agit nullement d'imitation, mais de filiation.

Roman rapide et interminable. Roman où il n'arrive rien pendant quatre cent cinquante pages, et où pourtant coule à pleins bords l'imagination la plus jaillissante qui ait rafraîchi depuis des années la sensibilité des amateurs d'histoires. Une profusion d'images originales, d'inventions inouïes, de figures nouvelles; et là-dessous une vie familière et reconnaissable. Un objet inédit, duquel se dégage subtilement l'émanation d'Alain-Fournier. C'est joli, ce genre de résurrection!

Surtout gauche, bégayante comme celle-ci. Parfois absurde. Mêlée de savon et de lait sûr, ainsi que le berceau d'un nouveau-né.

Après ce début singulier, que fera Robert Francis, auteur de ce bébé-roman? S'en tiendra-t-il à cet essai exquis et vagissant? Le recommencera-t-il plusieurs fois? Écrira-t-il, au contraire, de tout autres livres, surveillés, bien construits, et dans lesquels la précieuse émanation se sera évaporée comme un arôme de jardin?... Bien hardi qui l'irait prédire. Mais, dès à présent, malgré l'incohérence de la *Grange aux Trois Belles*, malgré sa démarche de pochard amène, malgré la candeur extraordinaire avec laquelle l'auteur, parvenu à la page 400 sans avoir encore rien raconté, s'en tire en faisant jouer vite par ses personnages l'intrigue du *Grand Meaulnes*, malgré tout cela, on saura à M. Francis un gré infini d'avoir éveillé dans le parc du Domaine perdu un écho endormi depuis tant d'années.

Cette postérité du *Grand Meaulnes*, que j'appelais naguère cette imitation avouée et paisible, peut-être au fond était-ce ainsi, dans cette maladroite résurrection, saisissante quand elle reste inconsciente, inoffensive quand elle devient volontaire, qu'elle avait le moins de chance d'échouer.

La grâce, comme l'obus, ne tombe pas deux fois à la même place. Et l'on peut imaginer, avec une horreur indicible, aux personnages d'Alain-Fournier, des enfants supposés, si minutieusement ressemblants, et si parfaitement ignobles, que les parents eux-mêmes en seraient offusqués dans notre mémoire.

C'est peut-être en oubliant le *Grand Meaulnes* que les romanciers d'aujourd'hui ont le plus de chance d'en faire revivre l'inimitable esprit. Plutôt que la petite fille d'Augustin et d'Yvonne, infidèle, bien qu'authentique, c'est peut-être un enfant étranger, un fils d'élection, uni seulement à eux par les liens spirituels, qui saura recueillir leur âme, et la transmettre aux gardiens encore connus de la poésie à venir.

ROBERT POULET.

En quelques lignes...

Le fauteuil de l'abbé Bremond

Grandes intrigues autour du trente-sixième fauteuil, qui fut celui de La Bruyère. Qui l'emportera de MM. Bainville, Bellessort, Gillet, Pesquidoux? Le gentilhomme campagnard, le journaliste fleurdelysé, le critique, le gendre de M. Doumic? Les candidats s'agitent comme pois en pot. La droite verrait de bon œil une particule. Pour elle, l'Académie est avant tout au salon. M. Bainville est une des plumes les plus lucides et les plus fécondes de la presse actuelle. Mais, voilà! la fille du grand Cardinal n'aime pas beaucoup ceux qu'on appelait les libellistes, au temps de la rouge Éminence. Et, pourtant, que serait la chapelle du pont des Arts, si les journalistes ne lui faisaient aucune réclame? s'ils gardaient le bec cousu sur ces séances nécrologiques où ils sont mis en pénitence dans les coins les plus obscurs, après avoir poireauté, durant des heures, dans le courant d'air de la Seine, sur le mortel peron de l'immortalité?

Candidatures ecclésiastiques

Un moment, pour départager de haute lutte les candidats, l'illustre compagnie avait pensé de réserver ce fauteuil à un ecclésiastique. Elle eût continué une tradition cinquantenaire: Perraud, Mathieu, Duchesne, Bremond. On avait parlé de Mgr Grente, évêque du Mans, qui a publié un livre sur *La Composition et le Style* et six tomes d'*Œuvres oratoires et pastorales*.

Coup de théâtre. Géo London, président israélite des informateurs religieux de la presse parisienne, annonce la nomination certaine, et sans candidature, du cardinal Verdier. Mais une indication est venue, dit-on, signifiant aux ecclésiastiques d'avoir à déserrer le fauteuil de l'abbé Bremond. Le ton quelque peu voltairien de ses ouvrages n'agréait pas en haut lieu, et l'Index le lui avait autrefois fait sentir. Tant y a que le désir fut exprimé de voir plutôt quelque laïc se charger de prononcer l'éloge d'un prêtre si peu thomiste. Est-ce pour faciliter les choses que MM. Julian et de la Gorce se sont décidés à mourir? Leur départ a rendu libres deux fauteuils entre lesquels Mgr Grente n'aura que l'embaras du choix.

L'abbé Mugnier

Il est chanoine de Paris, de Saint-Dié, de Dijon, de Digne, de Tarbes et de Lourdes, mais les Parisiens ne le connaissent que sous le nom d'abbé Mugnier. Dans tous les mondes, chez les pauvres et chez les duchesses, on vient de célébrer les quatre-vingts ans, pleins de lucidité et d'enthousiasme, de l'aumônier des lettres françaises *in partibus infidelium*, comme l'a baptisé J.-J. Brousseau. Cœur d'or, homme spirituel, commensal de Zachée et de Marie-Madeleine, prêtre qui rend aimable la religion du Christ, illustre pécheur d'âmes. Voilà une candidature, si elle était posée, qui l'emporterait d'acclamation!

A vrai dire, son œuvre littéraire est légère, mais il y a son amour désintéressé des lettres, et il y a surtout son apostolat.

C'est pour avoir essayé de ramener au bercail une des plus bruyantes ouailles évadées, l'ex-Père Hyacinthe, qu'il manqua la mitre et essuya une disgrâce honorable.

Il avait retrouvé, à Paris, le carme célèbre, descendu de la chaire de Notre-Dame au moment du Syllabus. Ces deux hommes d'église — car on l'est toujours — s'étaient revus avec plaisir. Visiblement, l'ex-Père Hyacinthe, fondateur d'une religion gallicane, éprouvait

Conférences Cardinal Mercier

15^e année

ET

Grandes Conférences Littéraires

7^e année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 6 février, à 5 heures** (Salle Patria) par

M. le Dr GUINARD

*vice-président du Comité de défense contre la tuberculose;
président de la Société des médecins de Sanatoriums;
rapporteur de la Commission des Sanatoriums
au Ministère de la santé publique;
médecin-directeur des Sanatoriums de Bligny.*

SUJET :

Un bienfaiteur de l'humanité:

LE Dr CALMETTE ET SON ŒUVRE

Cartes particulières pour cette conférence : **15 francs.**



la nostalgie du dogme et des autels romains. Allait-il se convertir? Son fils, Paul-Hyacinthe Loyson, rompit brusquement les ponts. Il dénonça, dans les feuilles anticléricales du temps, *La Lanterne*, *La Raison*, ce qu'il appelait les « tartuferies » de l'abbé Mugnier. A l'en croire, on profitait de l'état du vieillard pour capter son testament moral. L'affaire fit beaucoup de bruit. Prudemment, l'archevêque d'alors désavoua l'abbé Mugnier qui, de l'aristocratique église Sainte-Clotilde, hantée par le noble Faubourg, passa à la démocratique paroisse Saint-Médard, vraie piscine de Siloé.

Il perdit, du même coup, la mitre dont Lucien Descaves et Huysmans avaient imaginé de le coiffer. En ce temps-là, les anticléricaux nommaient souvent les évêques en France. L'affaire était dans le sac, grâce à Dumay, directeur des Cultes, et déjà les deux littérateurs se réjouissaient d'avoir, à Chartres, un pied-à-terre épiscopal, quand arriva l'affaire Loyson.

Huysmans cherche un confesseur

C'est l'abbé Mugnier qui mit en rapport Huysmans avec le pieux abbé Vigourel, de Saint-Sulpice. Ensemble, l'abbé Vigourel et Huysmans, rééditèrent le petit catéchisme liturgique de l'abbé Duthillet. Un abîme, cependant, séparait le candide sulpicien de l'auteur d'*A rebours*. A cause de sa parfaite innocence, le confesseur de Saint-Sulpice était particulièrement recherché des pécheurs et de des pécheresses de choix. On lui apportait des bonheurs exceptionnelles dont le saint homme ignorait le byzantinisme.

La conversion de Huysmans souleva des polémiques aussi passionnées que peu chrétiennes. Quelques fanatiques mirent en doute la bonne foi de l'écrivain, l'accusant de chercher, dans le catholicisme, une nouvelle clientèle et de la réclamer. Mais tous ceux qui furent les témoins de ses dernières années peuvent apporter leur témoignage. A la vérité, il menait une vie d'ascète, il avait renoncé à toutes les vanités littéraires. Il s'exténuait de privations. Il bénissait Dieu de l'avoir affligé du cancer dont il devait mourir.

Il en était venu à trouver l'abbé Vigourel trop conciliant. « Je suis un cochon, un bougre de salaud, disait-il à l'abbé Mugnier. Il me faut, par conséquent, un confesseur qui me mène rudement. Je ne veux plus d'un directeur pour jeunes vierges! » Et l'abbé Mugnier raconta : « Nous trouvâmes enfin ce qui lui fallait, un confesseur extrêmement rude et exigeant, dont lui-même disait : « Celui-là me va comme un gant. Son père était porcher dans la Brie. Et il me traite, Dieu soit loué, comme son père traitait les verrats! »

Une horloge détraquée

— « Seigneur, gardez-moi de mes amis!... » Il y a des amis bien impertinents. Il y a des enquêteurs bien maladroits. *L'Intransigeant* a cru le moment opportun pour demander à des « personnalités étrangères » : « Que pensez-vous de la France? » M. Franz Hellens, soit dit en passant, ne nous a pas ridiculisés : sa réponse bannit toute flagornerie. Mais voici M. de Mardariaga, un de ces Espagnols remuants et verbeux que la Jeune République délègue dans ses ambassades. Pour M. de Mardariaga, *caballero* jusqu'au bout des ongles, jusqu'aux talons qui — l'eût-on cru? — ne sont plus rouges, c'est bien simple : le monde, s'il imitait la France, le monde entier marcherait comme une horloge. *L'Intransigeant* imprime cela en deuxième page, de la même encre que le « suicide » de Stavisky et les révélations de M. Henriot. Alors il arrive ce qui devait arriver : les Italiens approchent de l'horloge et demandent, narquois, quelle heure fatidique vient de sonner au cadran républicain cher à M. de Mardariaga.

Pacifisme pas mort

Pacifistes, à vos pièces! Pour sauver la S. D. N. de l'anarchie internationale, Lord Cecil vous invite à une « démonstration ». La Conférence du Désarmement se tiendra, du 15 au 17 février, à Bruxelles. On redéfinira l'agression et la non-agression, M. Henri Rolin distinguera soigneusement le qualitatif du quantitatif. Il n'en coûte que deux belgas. Le chemin de fer a réduit ses tarifs. Et vous pouvez trouver, dans les environs immédiats du Palais des Académies, une chambre à un lit avec bain pour 45 francs (5 %, en sus pour les taxes locales). C'est du moins ce que m'apprend le courrier du matin, et j'apprends du même coup que les professeurs d'université sont invités d'une façon toute pressante. M. Hubaux, décidément, fait école. Hitler n'a qu'à bien se tenir.

... in corpore sano

En attendant, voici un extrait d'un article du ministre Rust (ministre de l'Instruction publique de Prusse), publié par la *Gazette générale des Professeurs allemands* :

« Les programmes d'éducation ne peuvent être réalisés avec des professeurs marxistes, libéraux, démocrates et pacifistes... »

« Les professeurs doués d'aptitudes physiques suffisantes devront pratiquer le sport quatre semaines par an. »

« Partout où, jusqu'ici, les jeunes, contraints à une vie sédentaire, étaient, dans des écoles de savants, transformés en universitaires, en intellectuels trop souvent débiles... etc. »

Et l'éditeur de *Cerveaux en uniforme* — un recueil suggestif de textes hitlériens — rappelle fort opportunément que, pour un certain M. Kruger, chef des étudiants catholiques allemands, « les étudiants n'ont pas à se préoccuper seulement de subir un examen ou de se créer une situation sociale : ils ont aussi des devoirs de soldat » (Congrès d'Aix-la-Chapelle, août 1933).

Combien de chambres le ministre Rust a-t-il fait retenir à Bruxelles?

Europa!

Du 14 au 20 novembre 1932 s'était tenu à Rome un Congrès (encore un Congrès!), le Congrès Volta, sur ce thème : *Europa*.

Il a coulé de l'eau sous les ponts de la Sprée, quelque quatorze mois. Hitler fête le premier anniversaire du III^e Reich. Mais les Académies sont comme les montres des amants heureux : elles retardent.

L'Académie royale d'Italie elle-même n'échappe pas à cette règle. Par ses soins, les travaux du Congrès *Europa* viennent de paraître sous la forme de deux in-octavo : papier de choix, typographie parfaite, une présentation impeccable. On a poussé la courtoisie jusqu'à traduire en français les textes italiens. Je feuilletai la liste des invités. Ayaient accepté pour la Belgique : MM. van Cauwelaert, Hymans, Jaspas (aucun n'a fait le voyage d'ailleurs). S'étaient récusés : MM. Francqui et Theunis. Et je regrette, pour mon pays, que nulle barbe de chez nous n'ait sa place dans cette galerie de portraits qui clôt, après plus de mille pages de texte, le second volume. Que va-t-on penser à Genève?

Gaulois...erie.

Les étudiants wallons sont comme l'enfer : payés d'excellentes intentions. Ils publient un journal, à l'enseigne du Coq, d'un coq dressé sur ses ergots, et qui compte autant de numéros que d'années : exactement deux. En page 2 de ce n^o 2 (2^e année), je lis

— musique comprise, comme dirait le chanteur des cours — « l'hymne national wallon » : le *Chant du départ* ! Avec ce commentaire : « Pour exalter nos esprits, pour grouper les masses sous le Coq Hardy, il faut un chant, un chant français puisqu'aussi bien cette langue (sic) est le ciment commun de nos pays romans ». Or savez-vous comment se termine le troisième couplet de cet hymne national wallon que chante « un député du peuple » ? Voici le quatrain, dans sa nue grandiloquence :

*En tous lieux, dans la nuit profonde,
Plongeant l'infâme royauté,
Les Français donneront au monde
Et la paix et la liberté!*

Enfoncée, la Brabançonne!

Le Président Roosevelt et la Religion

La *Schönere Zukunft* résume un lot d'informations intéressantes sur les intérêts catholiques aux États-Unis.

Dans un discours prononcé devant le Conseil des Églises chrétiennes d'Amérique, le président Roosevelt a déclaré que la profession de foi chrétienne était un élément indispensable à la création d'une République fondée sur la justice sociale.

« Les premiers chrétiens, dit-il, entrèrent en lutte contre la morale païenne des Grecs et des Romains. Nous voulons combattre, à notre tour, les éléments de paganisme qui apparaissent dans beaucoup d'aspects de notre civilisation moderne. Nous reconnaissons que chaque individu a droit à un salaire suffisant, qu'il a le droit de poursuivre modérément ses intérêts par des moyens honnêtes, mais dans la mesure où son action individuelle ne porte pas atteinte aux intérêts du prochain. »

Dans une autre circonstance, le président Roosevelt a fait un appel direct aux catholiques américains auxquels il a témoigné, à diverses reprises, la plus délicate déférence.

Une remarquable conversion

A Milwaukee est mort le célèbre physicien John Mackintosh. Dès la découverte des rayons Roentgen, ce savant s'était consacré principalement à l'investigation de leurs propriétés.

A cette époque déjà lointaine, on ignorait les dangers auxquels s'exposaient les expérimentateurs et naturellement les précautions à prendre pour s'en préserver. Mackintosh avait été atteint d'une affection cancéreuse. On dut l'opérer cinquante fois.

Il est mort dans des sentiments admirables de résignation chrétienne. Sur sa tombe le Père jésuite P. Berens, rappela que Mackintosh était un converti. Il avait fait partie de la franc-maçonnerie du 32^e degré. J'ignore ce que signifie ce chiffre. Mais ce que je sais, c'est que la franc-maçonnerie est extrêmement répandue aux États-Unis. Au cours d'un bref voyage en Amérique, on m'a demandé plusieurs fois si j'étais franc-maçon. Vers la fin de sa vie et après une longue préparation, Mackintosh s'était converti à l'Église catholique.

La curieuse aventure d'un moine allemand

Il y a vingt-huit ans, un navire italien transportant des émigrants s'échouait dans les environs de Barcelone. Parmi les victimes de la catastrophe se trouvait l'Abbé du monastère de Buckfast, en Angleterre, lequel se rendait en Amérique du Sud accompagné de quelques-uns de ses moines. L'un d'eux, le jeune frère Vonier, natif du Wurtemberg, échappa au naufrage. Rentré à Buckfast,

il fut élu Abbé, malgré son jeune âge. Aussitôt il entreprit de restaurer l'ancienne église abbatiale qui était en ruines depuis quatre cents ans. L'entreprise paraissait vouée à l'échec. L'Abbé n'avait aucune ressource. N'importe, il se mit vaillamment à l'œuvre. Il recueillit un peu d'argent, envoya un frère en France pour apprendre le métier de maçon. À son retour, celui-ci commença la construction aidé de quelques novices. Il fallut vingt-six ans pour achever l'église. Et ce n'est que l'année dernière qu'on put inaugurer le maître-autel; celui-ci a été réalisé à Aix-la-Chapelle par le sculpteur Auguste Witte. L'église de Buckfast est une des plus belles de l'Angleterre. Autour de l'abbaye prospèrent de magnifiques cultures, et l'apiculture y est pratiquée en grand.

Le miel de Buckfast est renommé dans toute l'Angleterre.

Coincidence singulière. Au moment où je trouvais cet écho dans une revue autrichienne, j'étais en train de lire un des ouvrages religieux les plus profonds qui me soient tombés dans les mains depuis longtemps : *La nouvelle et éternelle Alliance* (1). Il est de dom Anschaire Vonier, abbé de Buckfast.

Le général Hugo⁽¹⁾

NOUVELLES HISTOIRES DE BRIGANDS
DEUXIÈME ESCARMOUCHE CONJUGALE

De 1809 à 1813, le général Hugo ne se mesura jamais avec les généraux anglais, qui avaient entrepris de nous chasser de l'Espagne. Il eut toujours affaire à des chefs de *guerillas*, à leurs espions, et à leurs bandes. De là, dans ses *Mémoires*, de nouvelles histoires de *brigands*, qu'on lira, sans doute, avec un intérêt amusé, mais dont je ne puis garantir ici l'exactitude.

Voici, au contraire, une histoire intime, véritable, absente des *Mémoires*, mais que je ne saurais passer sous silence, d'abord parce qu'elle caractérise le mieux du monde notre Sigisbert, ensuite parce qu'elle éclaire d'un jour nouveau l'un des épisodes les plus mélancoliques de l'enfance de Victor Hugo.

Comme la plupart des généraux de la Révolution et de l'Empire, le général Hugo tenait pour légitime que la guerre fût une cause d'enrichissement personnel. La gloire, c'était bien, c'était même le principal. Mais les gratifications importantes, les majorats, les « cédules hypothécaires » constituaient un accessoire que Bonaparte, Moreau et tant d'autres n'avaient jamais dédaigné et dont les ennemis de la France méritaient d'ailleurs de faire les frais.

Dès qu'il fut en passe de devenir un personnage, Sigisbert commença donc de sourire aux biens de fortune. En 1810, le total de ses soldes, traitements et indemnités ne s'élevait pas à moins de 108,000 francs par an : il avait reçu du roi Joseph, « en cédules hypothécaires », plusieurs millions de réaux destinés à acquérir, sur place, le ou les domaines qui devaient constituer son comté; il venait, enfin, de faire passer en France une quarantaine de mille francs, destinés, eux aussi, à l'acquisition d'une terre, mais d'une terre française.

M^{me} Hugo, qui reçut la somme, en fut quelque peu éblouie. Consciente de ses responsabilités à l'égard de ses trois fils, elle se demanda s'il n'était pas de son devoir de les faire participer à la prospérité inattendue dont leur père semblait jouir. Dans ce but,

(1) *La nouvelle et éternelle Alliance* : Les Éléments permanents du catholicisme, dépôt chez Desclée, De Brouwer et C^{ie}.

(1) Voir *La revue catholique* du 26 janvier 1934.

elle arrêta qu'elle irait au besoin jusqu'à revendiquer, une nouvelle fois, sa place et celle de ses enfants au foyer du général. Par quelque intermédiaire, dont je n'ai pas retrouvé le nom, elle fit connaître cette résolution au roi Joseph.

Celui-ci goûtait le plaisir, mais désapprouvait le scandale; il supportait mal que son bon serviteur, le général Hugo, fût acquiescé avec une aventurière. Il ne dissimula point qu'il verrait avec satisfaction et protégerait, au besoin, la venue de M^{me} Hugo et de ses fils à Madrid.

Le 15 mars 1811, Sophie Hugo, Abel, Eugène et Victor prirent donc la route de Bayonne et poursuivirent jusqu'à Madrid le pittoresque voyage dont le *Victor Hugo raconté* nous a donné un si parfait tableau. Grâce à la sollicitude royale, une maison seigneuriale, le palais Masserano, les attendait. Quant aux frais du déplacement, M^{me} Hugo avait cru pouvoir les prélever sur l'argent qu'elle tenait de son mari, pour l'achat d'un domaine.

Dès qu'il apprit cette nouvelle et coûteuse offensive, on devine quelle colère emporta le général. D'un bond, le voilà qui surprend, au petit lever, les hommes de loi de Guadaxara! Sous sa dictée, une requête en divorce est établie, par leurs soins. Dans les trois jours, il trouve le moyen de la faire signifier à la partie adverse. Comme corollaire de cette procédure, rédigée avec une grandiloquence à laquelle la langue espagnole se prête merveilleusement, les trois enfants Hugo sont enlevés de force à leur mère, l'aîné Abel, pour être placé « au gré du roi » dans quelque institution militaire, les deux cadets, Eugène et Victor, pour être élevés, « au gré du général » dans le : *collège des Nobles*.

Le roi Joseph était à Paris, où il assistait au baptême du roi de Rome. A son retour dans sa capitale, en juin 1811, il faut donc se le figurer en présence d'une situation tout à fait contraire à celle qu'il avait désirée et préparée : d'un côté, un mari furieux, processif, à cheval sur ses droits; de l'autre, une femme répudiée, violemment privée de ses enfants, sans parents, ni amis, ni ressources.

Le roi fit preuve d'une fermeté qui ne lui était pas habituelle. Donnant tous les torts au général Hugo, il lui imposa une réconciliation avec sa femme, et, l'ayant nommé gouverneur de Madrid, il lui marqua sa volonté de le voir fonder, dans cette ville, et au milieu des siens, un établissement décent. Les effets de Sigisbert, ses armes, ses chevaux, ses ordonnances commencèrent d'être transportés ou installés au palais Masserano. Lui-même s'y fit précéder de cadeaux pour M^{me} Hugo et pour leurs enfants.

Mais de bonnes âmes veillaient. Le moment leur parut venu d'instruire le général des tendres relations qui avaient existé naguère, à Paris, entre sa femme et La Horie, et de l'accueil protecteur que celui-ci avait rencontré sous les ombrages propices des *Feuillantines*.

Le redoublement de rage dont Sigisbert fut alors saisi passe toutes les bornes. D'abord, il porte sa cause jusqu'aux pieds du trône, et il en fait la cause de l'État; rappelant que La Horie est un conspirateur et un proscrit, il représente la malheureuse Sophie comme une sujette rebelle, capable de receler les ennemis de l'Empereur. Puis, il se tourne vers les juges civils; il invoque l'intérêt de ses fils; il maintient sa procédure antérieure tendant à ce que leur garde et leur éducation lui fussent confiées. A la fin, une sorte de jalousie rétrospective s'empare de lui et le pousse aux pires représailles : ayant acquis, dans la rue Saint-Jérôme, une des plus élégantes de Madrid, une villa parée de roses et de glycines, il y installe la fille de Catherine Thomas, devenue, depuis peu, « M^{me} la comtesse de Salcano »; ayant doté celle-ci d'un équipage, il la produit au Prado, parmi la foule cosmopolite et bigarrée qui encombrait alors la célèbre promenade; oubliant, enfin, toute pudeur, il ne craint pas d'associer ses enfants, les jours de sortie, à ces promenades tapageuses...

A la vérité, ce furent les soldats de Wellington qui mirent fin au scandale. Dans les premiers mois de 1812 ils devinrent si menaçants pour Madrid et pour les Français qu'une morne terreur commença de régner, surtout parmi les femmes de généraux et de fonctionnaires. Le roi Joseph n'eut pas trop de peine à faire entendre au général Hugo qu'il n'y avait plus de sûreté, en Espagne, au moins pour les plus jeunes de ses enfants. Tandis que l'aîné, Abel, demeurait, avec le grade de sous-lieutenant, dans le corps des pages de « Sa Majesté », Eugène et Victor furent donc rendus à leur mère; celle-ci reçut l'assurance que l'un des traitements de son mari, celui de majordome du palais royal, lui serait désormais versé directement à raison de 1,000 francs par mois. Le 3 mars 1812, encadrée de « ses chers garçons », elle prit place dans un des convois de fugitifs qui menaçaient déjà d'encombrer les routes espagnoles.

OU LA FRANCE REPARAIT...

On doit, je crois, tenir pour les meilleures pages du général Hugo, et assurément les plus véridiques, la partie des *Mémoires* dans laquelle il raconte son propre départ de Madrid, la bataille incertaine des Arapyles, la défaite de nos troupes, à Vittoria, en 1813, et, enfin, le retour en France du malheureux Joseph et des débris de notre armée. De même, le *Journal* des deux sièges de Thionville me semble d'une crâne allure, et je ne marchande point mon admiration à Sigisbert, lorsque, souffrant d'une ancienne blessure, sans solde, sans économies, peut-être sans habits ni souliers, il traverse la France, des Pyrénées jusqu'à la Moselle, pour venir défendre une des *marches* de sa Lorraine. La Restauration n'a pas voulu le confirmer dans son grade de général. Qu'à cela ne tienne! Il accepte de servir avec ses galons de 1806, il redevient major. Ni le froid, ni la misère, ni le manque de munitions et les faiblesses du pouvoir central n'ont entamé un seul instant son courage. Il ne pense qu'à une chose : tenir dans Thionville, tenir jusqu'au bout! Et il s'en acquitte si bien qu'à la fin, pour lui faire lâcher prise, il ne faudra rien moins qu'un ordre exprès de son nouveau maître, le roi de France.

De l'intérêt soudain, et de l'accent renouvelé que prennent ici les *Mémoires*, il se dégage une leçon : c'est que la France ne disparaît jamais impunément d'un récit où elle devrait avoir la première place. Pendant deux volumes sur trois, l'homme léger qu'était certainement Sigisbert Hugo s'est posé, pour ainsi dire, de face, devant son miroir, et n'a décrit que lui-même, ses ambitions, ses déboires, ses services de commande auprès d'un maître de hasard. Des grands événements qui agitaient l'Europe et notre pays il n'a pas paru un seul instant troublé. Le génie militaire et administratif d'un Napoléon I^{er}, il a semblé l'ignorer. Son récit ne s'est donc pas élevé au-dessus de l'aventure pittoresque ou de l'anecdote amusante. Mais, tout à coup, l'humiliation de la défaite, la vue de l'Anglais victorieux réveillent chez lui l'instinct de la race; les angoisses de la France envahie le gagnent et l'étreignent; semblable à ces Lorrains dont parle quelque part Maurice Barrès, et qui, le dimanche, à la messe, marmonnent leurs prières, dans une seule pensée, un seul désir : « *Nous ne voulons pas être Allemands* » il ne connaît plus, lui aussi, qu'une détermination : *ne pas laisser passer l'Allemand*. Aussitôt, le ton des *Mémoires* change; leur auteur retrouve la prestance, non plus d'un sujet de pendule, mais d'un brave soldat tout court. Ses fiertés sont les nôtres. Il n'est pas jusqu'à son emphase qui ne devienne aimable, tant elle apparaît comme une sorte d'hyperbole du patriotisme. Par ces sentiments qui semblent, à ce moment, l'élever au-dessus de lui-même et de ses aventures particulières, le combattant d'Italie, le vétéran d'Espagne force enfin l'estime et il nous émeut. Alors, bien volontiers nous en convenons : le regret véhément qu'expri-

mera plus tard le poète des *Voix intérieures*, à constater que le nom de son père ne figure pas, sur l'*Arc de triomphe*, au nombre de ceux des héros de l'épopée :

*Je ne regrette rien devant ton mur sublime
Que Phidias absent et mon père oublié...*

ce regret, si l'on se place au seul point de vue du courage et de l'honneur, nous semble — de la part du fils saluant la mémoire de son père — on ne peut plus légitime; aucun n'est mieux justifié.

CINCINNATUS AUX BORDS DE LA LOIRE

Pauvre d'argent, et, d'ailleurs, peu familière avec les attitudes héroïques, la Restauration fit de Sigisbert Hugo ce qu'elle faisait de tant d'autres officiers de mérite : un *demi-soldat*. Mais ce fut un *demi-soldat* d'une espèce bien singulière, puisqu'il n'avait jamais aimé ni beaucoup admiré l'Empereur, et puisqu'en arrivant à Blois, pour s'y retirer, dans les premiers mois de 1816, il ne jurait que par Henri IV, Louis XVIII, et la *Charte octroyée*.

La Blésois est peut-être la plus reposante de nos provinces. Aux bords de la Loire, dans la fine lumière qui tombe d'un ciel opalin, tout semble ordonné pour l'apaisement de nos yeux et de nos cœurs : les horizons aux lignes pures, les parterres tellement nuancés qu'ils rayonnent de douceur, les flots dont on dirait qu'ils succèdent aux flots en murmurant quelque berceuse. Il est pourtant des hommes sur lesquels cette nature n'a pas de prise. Ils ont beau changer de climat, leurs âmes ne changent point. Le général Hugo était de ces hommes-là. Même dans un pays de bénédiction, le mouvement de ses idées et de ses passions demeurait trop grand pour qu'il s'accommodât d'une vie unie. Pendant douze années, soit jusqu'à la fin de ses jours, on va donc le voir s'agitant, comme bête en cage, entre les murs de ses demeures successives, ou les plates-bandes de ses jardins, étalant son orgueil mal satisfait, ses ambitions inassouviées, et confondant sans cesse, avec les manifestations d'une activité féconde, ses caprices coûteux d'infatigable touche-à-tout.

Naturellement, il commença par l'agriculture. De vieille date, il prétendait la savoir. Ayant donc loué, puis acheté, près de Blois, un domaine d'une dizaine d'hectares, de la *paroisse de Saint-Lazare*, il s'y installe, en compagnie de la « comtesse de Salcano » et d'un assez nombreux domestique, dans le premier semestre de 1816. Tout de suite, le voilà sur le pied d'un *gentleman-farmer*; rien d'approprié ne manque à sa toilette, ni les vêtements de poils de chèvre, ni les grosses bottes jaunes aux semelles renforcées, ni le feutre aux vastes ailes. Son outillage est perfectionné et va des étables modèles jusqu'au « pressoir à l'américaine ». Sa documentation étendue comprend aussi bien le *Traité de la ruche pyramidale* que le *Manuel du limonadier et du confiseur*. Il nourrit ses conversations à l'aide du *cheptel mort* et du *Cheptel vif*, des assolements et des fumures. Associant, enfin, les choses de la terre aux choses du sentiment, il plante un peuplier, dès qu'il lui naît un petit-fils, et crie à l'heureux présage si quelque essaim d'abeilles se loge dans ses buissons... La bucolique est complète, nous sommes en plein Delille.

En voici le dénouement : dès 1823, Sigisbert Hugo connaît que tous ses domestiques sont des fripons et le ruinent peu à peu. Il est obligé de vendre *Saint-Lazare* au prix qu'il l'a payé et sans rentrer le moins du monde dans les frais de mise en valeur. Il s'entête, il achète un autre domaine. La *Miltière* situé en Sologne près de Lassay. Mêmes déboires. Même insuccès. Après lui, on aura beaucoup de peine à découvrir un acquéreur pour cette exploitation soi-disant exemplaire.

ACCORDONS NOS PIPEAUX...

Heureusement, il restait les belles lettres. Il restait la poésie!... Ah! la poésie! Sigisbert, dans ses lectures, avait toujours observé que les bergers, lorsqu'ils ont tout perdu par la faute des loups, se retirent benoîtement sous l'ombrage, en accordant leurs pipeaux. A La Miltière, quand la rouille prenait aux blés et que les fermages ne rentraient pas, il se consolait donc en écrivant de petits vers :

*Là, j'ai revu les verts bocages,
Où mille oiseaux, par leurs concerts,
Leurs amours et leurs badinages,
Animent nos rians déserts.*

*Sur les pelouses solitaires,
Sur les bords fleuris des étangs,
J'ai vu bondir près de leurs mères
Les doux agneaux de ce printemps.*

*J'ai vu, dans les mobiles ondes,
Et sans crainte de l'avenir,
Folâtrer les carpes fécondes,
Sous l'aile fraîche du zéphyr...*

Voilà qui n'était pas mal. A Blois, ville athénienne, Sigisbert voulut pourtant réaliser beaucoup mieux. Il possédait, 73, rue du Foix, une maison blanche, décorée de volets verts, et qu'il avait acquise, dès 1816, au nom de sa compagne, « la comtesse de Salcano ». Il ne rêva rien moins que d'y installer une *Société littéraire et d'émulation*, dont il serait le président-fondateur. L'élaboration des statuts lui donna bien de la tablature. Les démarches tendant à ce que la société fût autorisée par le pouvoir central le mirent sur les dents. Elles échouèrent, d'ailleurs. Mais il ignorait le découragement. Il arrêta aussitôt, comme il dit, qu'il ne serait l'émule que de lui-même. Dans la pièce qui lui servait à la fois de salon et de bureau, il rangea 600 volumes assez disparates et qui allaient des *Lettres de Voltaire au Paradis perdu*, de Milton, en passant par le *De Officiis*, de Cicéron, un *Traité de la magie blanche*, les *Codes français*, un *Dictionnaire de santé*, les *Loisirs du chevalier d'Eon*, en sept tomes, et les *Œuvres complètes du sculpteur Falconet*, en six in-octavo! Aux murs, il suspendit des gravures qui proposaient à son admiration tantôt les *Bords de la Néva*, tantôt le portrait de Kléber ou celui de Desaix. Sur le pupitre il disposa des plumes fraîchement taillées, des mains de papier. Et il attendit l'inspiration.

Elle vint de suite. Depuis un demi-siècle, notre homme avait observé « tant de peuples », médité sur « tant de problèmes » que les idées fermentaient dans sa tête, comme grappes en cave. D'un seul coup, le voilà donc qui aborde tous les genres : histoire, mémoires, romans, comédies, poèmes tragiques ou badins, traités de balistique et d'art militaire, instructions aux troupes contre le pillage, mesures contre la fièvre jaune, rien ne demeure étranger à sa plume complaisante; les manuscrits débordent de ses tiroirs (1).

Le miracle, c'est qu'il trouve des éditeurs : dès 1809, un certain Verdier imprime, à Blois, le *Journal des sièges de Thionville*. En 1823, à Paris, Ladvocat publie les *Mémoires*. En 1825, à Paris encore, un roman en trois volumes, *L'Aventure tyrolienne*, simplement signé S. Sigisbert, voit le jour aux vitrines du sieur Delaforest, libraire, rue des Filles-Saint-Thomas... Son auteur ne se tient pas d'aise : il redouble de soins paternels pour un poème

(1) Voici les plus caractéristiques parmi les titres de ces manuscrits : *La Duchesse d'Alba*, roman; *L'Ermite du lac*, roman; *L'Intrigue de cour*, comédie Perrine, ou la *Nouvelle Nina*, anecdote napolitaine, etc.

héroi-comique, *La Révolte aux Enfers*, ouvrage tout à fait propre à le couvrir de gloire.

« AÏE, LES FINANCES!... »

La gloire, certes, est chose douce. Un peu d'aïssance ne gênerait rien. Telle est la morale qui se dégage de la correspondance de Sigisbert Hugo, à toutes les époques de sa vie. « *Aïe, les finances!* », s'écrie-t-il plaisamment, dans une lettre à Muscar. D'un pareil mot, il eût pu faire sa devise.

Le montant de ses revenus en solde ou demi-solde, indemnités ou gratifications, on peut avancer qu'il ne l'a jamais connu exactement. Le montant de sa dépense encore moins. De là, un perpétuel état de gêne, des notes oubliées chez les fournisseurs, des procédés sans dignité.

En 1823 et 1824, le pauvre homme se sentit tellement pressé d'argent qu'il forma le projet de reprendre du service actif. Il comptait à peine cinquante ans. Par leurs relations et même leur combativité dans le monde ultra-royaliste, ses fils semblaient en passe de le servir. Au ministère de la Guerre, son vieil ami Pierre Foucher ne manquerait pas de l'aider. Ses campagnes, ses blessures, ses décorations feraient le reste. Toujours prompt aux illusions, il se voyait ambassadeur, ou bien, à tout le moins, inspecteur général d'armée.

Le gouvernement de la Restauration ne l'entendit pas ainsi. Dès 1825, il répondit par une mise à la retraite définitive. En manière de consolation, « le maréchal de camp Hugo » fut nommé, peu après, lieutenant général honoraire, c'est-à-dire général de division honoraire. Il en tira beaucoup de fierté. Mais ses ressources n'en furent pas améliorées. A La Miltière, comme à Blois, il continua de crier misère.

Cette situation de Sigisbert Hugo, par rapport aux biens de fortune, est, je crois, la seule excuse que l'on puisse accorder à son attitude peu glorieuse envers son épouse légitime, et, parfois, envers ses fils.

En 1813, lorsqu'il revint d'Espagne, il croyait trouver, chez ses banquiers, les frères Ternaux, à Paris, une réserve d'or assez considérable. Son imagination grossissante enflait même le chiffre des lettres de change qu'il leur avait adressées, par l'intermédiaire de sa femme.

Il comptait sans les charges auxquelles celle-ci devait faire face, et qui se résument d'un mot : l'éducation de trois enfants. Munie d'une procuration régulière qu'elle détenait de vieille date, M^{me} Hugo avait prélevé, sur le compte de son mari, et pour les besoins de ses fils, des sommes relativement importantes.

La déception de Sigisbert fut si grande qu'il redoubla de méchanceté. A la faveur d'une nouvelle instance en divorce, il priva d'abord la malheureuse Sophie de ses deux cadets. Il les plaça d'autorité à la pension Cordier et leur interdit de voir leur mère. Revendiquant ensuite le logement et les meubles de la communauté, il essaya de mettre M^{me} Hugo sur le trottoir. Tout cela avec une grande dépense d'injures, et, une fois au moins, avec accompagnement de voies de fait.

En 1818, le 3 février, un jugement du tribunal de la Seine prononça enfin la séparation de corps et de biens entre les époux Hugo et aux torts du mari. Sigisbert fut condamné à une pension annuelle de 3,000 francs, pour sa femme, et aux frais d'éducation de leurs fils. Son désordre n'en devint que plus profond. Comme les pensions précédentes, celle-là fut payée avec une extrême difficulté. Le 27 juin 1821, M^{me} Sophie Hugo mourut, à Paris, à quarante-neuf ans, dans un véritable état de déchéance physique et une grande détresse morale. Sigisbert affecta d'ignorer ce décès. Il se fera tirer l'oreille, plus tard, pour acquitter les frais de dernière

maladie. Même devant une tombe fraîchement remuée, sa haine ne désarmait pas.

Restaient les trois fils. Tous les témoins s'accordent à vanter leurs avantages physiques, leur beau naturel, la parfaite éducation qu'ils avaient reçue de leur mère. L'aîné, Abel, s'occupait à la fois de littérature et d'affaires; il y apportait une précision élégante, de la distinction, une sorte de noblesse inclinée vers les choses de l'ordre pratique. Le cadet, Eugène, donnait, en poésie, les plus belles promesses. On louait ses premiers essais presque autant que ceux de Victor. Celui-ci était le plus jeune. Sa beauté offrait à la fois quelque chose de candide et de fier. Son front semblait marqué d'un signe si éclatant que, déjà, de bons esprits attendaient de lui, pour notre pays, un surcroît de gloire. *Enfant sublime*, avait dit Chateaubriand. Chacun répétait le mot avec l'émotion que donne toujours une flatteuse prophétie.

Dans les commencements, il ne semble cependant pas que Sigisbert Hugo se soit beaucoup enorgueilli de ses fils. Il les connaissait peu ou mal. A Naples comme à Madrid, il n'avait fait que les entrevoir entre une scène de ménage et quelque acte de procédure. Son rêve, en ce qui les touche, était de leur procurer des titres universitaires et des situations officielles. A l'égard de leur vocation et de leur avenir littéraires, il nourrissait la plus grande défiance.

Si naturelle et même si légitime que cette défiance puisse paraître, elle n'explique ni ne justifie la pénurie dans laquelle le général abandonna parfois ces jeunes gens, avant et après la mort de leur mère. Deux sous par jour, pour leurs menues dépenses d'écoliers, il n'arrive pas à les leur payer régulièrement! Cinq francs, pour l'achat d'une dispense de ban, au moment du mariage de Victor, il ne se résout pas à en faire l'avance! Il y a là quelque chose de pénible : le cœur se serre, à la pensée qu'en 1822, dans sa mansarde de la rue du Dragon, un Victor Hugo connut la faim et le froid, faute du secours paternel.

L'ART D'ÊTRE BON FILS

Ce Victor Hugo de la vingtième année portait en lui un grand fonds de tendresse. Ainsi qu'il l'écrira plus tard, il vivait surtout par le cœur. A sa mère, il avait rendu en affection passionnée, en respect, en docilité tout ce qu'elle lui avait prodigué en sollicitude et en soins attentifs. Dès qu'elle fut morte, il se sentit désemparé, incertain de lui-même : une sorte de chaleur intime lui manquait tout à coup.

Sans doute, il aimait chèrement Adèle Foucher, à laquelle il s'était fiancé, dans le plus grand mystère. Mais ce mystère empêchait la jeune fille de le reconforter comme elle l'eût, sans doute, souhaité. A la faveur de leurs rendez-vous furtifs, elle ne pouvait pas reformer autour de lui cette sorte d'atmosphère paisible et recueillie que l'on respire au foyer d'une mère ou d'une sœur.

Dans ces sentiments, Victor Hugo se tourna vers son père. Il y mit d'abord la plus grande réserve. Un scrupule le tenait. Il craignait de manquer à ses devoirs envers la mémoire maternelle. Le général, au surplus, ne venait-il pas de se remarier? En donnant publiquement son nom à l'aventurière qu'il menait partout avec lui, depuis près de vingt ans, n'avait-il pas montré le peu de cas qu'il faisait de ses fils et de leurs susceptibilités?

Le poète se fit certainement ces objections. Mais son désir de mieux connaître son père était si vif qu'il passa outre : sa mère était morte le 27 juin 1821 : son père s'était remarié le 6 septembre suivant. Cela n'empêcha pas une correspondance régulière de s'établir entre le père et le fils, à partir du 19 novembre.

Cette correspondance fait le plus grand honneur à Victor Hugo, à son tact, à sa douceur, aux façons de gentilhomme qui

lui étaient naturelles. Jamais enfant respectueux, mais d'une intelligence pénétrante, ne sut mieux venir à bout d'un père ombrageux, plus que jamais en appétit de gloriole et que les grades, les titres, les honneurs laissaient toujours mal satisfait, parce qu'il en avait toujours rêvé de plus reluisants.

Avec son imagination tantôt grandiose et tantôt délicate, l'auteur des *Odes* excellait à ramasser là où il traînait n'importe quel détail dégoûtant de banalité, et il le transposait, pour ainsi dire, dans un rayon d'or. Son commerce avec celui qu'on pourrait appeler le père prodigue devint ainsi une merveille d'ingéniosité dans la flatterie; du soldat de fortune qu'était Sigisbert, et qui n'avait vu l'Empereur qu'une fois, Victor faisait un héros de l'épopée impériale; le favori passager d'un roi éphémère, il le transformait en grand seigneur auquel toute une partie de l'Espagne demeurait hypothéquée; du brave défenseur de Thionville, il ne craignait point de rapprocher Léonidas!...

A ce dernier coup, Sigisbert entra dans le ravissement. Il reconnaissait son fils. Peu à peu, sa conduite s'en trouva modifiée, et sur beaucoup de points. Il n'avait jamais admiré que lui-même; le voilà qui rend justice au mérite d'Abel, aux talents d'Eugène et de Victor. Tout en se mêlant de corriger les *Odes* de ce dernier, il n'hésite pas à déclarer « naturellement sublime » la Muse qui les dicta.

Les services que ses enfants sollicitaient parfois de lui, il les refusait presque toujours, en rechignant, ou bien en faisant quelque retour plaintif sur la gêne où il se débattait. Le voilà maintenant qui cautionne gentiment des traites de libraire demeurées en souffrance, entre les mains de Victor; à la demande de celui-ci, le voilà qui part pour Paris, où le malheureux Eugène vient d'être attaqué de folie. Il le ramène à Blois, le soigne et le dorlote, comme eût fait une maman.

Mais le beau moment du général Hugo à cette époque est assurément celui qui est marqué par la naissance de son premier petit-fils. Quelque accident, survenu à je ne sais quelle tête de bétail, l'avait empêché d'assister au mariage de Victor avec Adèle Foucher. Il ne connaissait sa bru que par les lettres enthousiastes du jeune poète. Dès qu'elle fut grosse, c'est-à-dire dans les premiers mois de 1823, il prit de l'intérêt pour elle; éventuellement, il accepta d'être le parrain de l'enfant.

Celui-ci naquit chétif; une nourrice malhonnête s'empara de lui et ne fit qu'aggraver son cas. On voit alors accourir à Paris le général et sa nouvelle « épouse », comme il dit. Ils adoptent littéralement le poupon, le ramènent à Blois, lui procurent nourrice sur nourrice, médecin sur médecin. A travers les orages d'une vie assez tourmentée, la seconde général Hugo, née de Salcano, avait conservé de la religion; elle ne laisse donc à nulle autre personne le soin de vouer l'enfant à la Vierge; elle arrête qu'il sera toujours vêtu de blanc; elle le mande aux parents. Quant au général, il juge le bébé « beau et intelligent »; nuit et jour, il demeure attentif à ses « impatiences », ses « petites colères » ou même « ses petites coliques ». Il lui dispense « l'eau de riz » et « l'eau d'orge sucrée ». A la fin, et de ses deniers, il lui offre une chèvre, qu'il baptise naturellement *Amalthée*!

Pas plus que les nourrices, l'excellente bête ne sauva le pauvre innocent. Il mourut le 9 octobre 1823. Le chagrin du général fut très vif; celui de « son épouse » tourna au culte pour la mémoire de l'enfant. Et, sans doute, faut-il beaucoup leur pardonner à l'un et à l'autre, puisqu'au déclin d'une vie quelque peu égoïste ils surent si tendrement se pencher sur un berceau.

AU PÈRE-LACHAISE, CHEMIN MONVOISIN

En 1826, la fièvre des affaires reprit si fort le général Hugo que Blois lui parut un champ trop resserré pour son activité.

Son esprit fécond ne venait-il pas d'accoucher d'une invention propre à renouveler la balistique? De toute façon, il fallait que les essais et la fabrication de l'engin merveilleux fussent organisés dans la capitale. Le vieux soldat prit donc un pied-à-terre, assez vaste, 9, rue de Monsieur, à Paris, sous le même toit que son fils aîné, Abel Hugo.

Vers le même temps, il se découvrit une vocation pour la finance. Une certaine banque Lambert lui ouvrit son conseil d'administration. On ne voit nulle part qu'il y ait fait fortune.

Quelque sérénité et beaucoup de bonne grâce souriante semblent pourtant répandues sur son visage dans le dernier portrait que l'on possède de lui et qui est dû à sa deuxième bru, Julie Duvidal de Montferrier, femme d'Abel Hugo. Celle-ci rayonnait de beauté; son visage lumineux, sa bouche fleurie, ses yeux pleins de conversation la mettent au premier rang de ces peintres dont on ne comprend pas qu'ils aient pu choisir un autre modèle qu'eux-mêmes. On l'imagine avec plaisir faisant poser devant son crayon le vainqueur de *Fra Diavolo*: jamais, sans doute, personne ne le cajola avec tant de grâce; jamais ses petites vanités ne furent flattées avec un si joli esprit...

A la suite du mariage de son fils aîné, Sigisbert dut quitter la rue de Monsieur. Il se retira rue Plumet, à portée du ménage Victor Hugo qui habitait rue de Vaugirard. C'est là que, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1828, l'apoplexie le foudroya. Avec toutes sortes d'honneurs, il fut porté, le 31, d'abord à l'église des Missions, puis au Père-Lachaise. Sous une pyramide de marbre blanc que couvrent, du haut en bas, des noms de batailles, à l'ombre des frondaisons du « chemin Monvoisin », il jouit apparemment du seul repos qu'il ait jamais connu.

LOUIS GUIMBAUD.

Le journal du Curé Pecquet

Eclaircissements sur le mariage

(EXTRAITS)

Voilà qu'ayant eu vent de ma conférence à la Fanfare, M. le doyen de Malsogne m'invite à aller la répéter devant ses paroissiens adultes. J'irai volontiers, car, ces derniers mois, je n'ai pas eu souvent l'occasion de faire du bien.

Ce qui convient à Bétaumont est aussi de saison à Malsogne; cependant, ces gens de ville étant plus prétentieux que nos cultivateurs, il siera de les gratter où ils aiment d'être chatouillés. Pour les épater et persuader, j'en appellerai, ça et là, au témoignage d'hommes qu'ils connaissent par les journaux: Albert le Grand, Bellarmin et Canisius, qui viennent d'être nommés docteurs de l'Église; saint Antoine de Padoue, à qui les Malsognais sont fort dévots; Poincaré, Foch et Clemenceau, qui sont encore populaires; Verlaine et Rimbaud, tous deux Ardennais; Montaigne, dont on a célébré dernièrement le quatrième centenaire; Painlevé et notre ancien député Léon-Martin-François récemment, décédés, etc. Sur pareil sujet l'on peut faire dire quasi n'importe quoi par n'importe qui, vu qu'en Occident tout le monde, au moins une fois en sa vie, a dû parler sensément du mariage.

Je m'attacherai donc à commenter dans ses grandes lignes

l'encyclique de N.-S. Père le Pape, me bornant à ajouter aux endroits convenables les quelques propos et traits suivants.

* * *

Il arrive qu'un jeune homme n'obtienne pas la main de celle qu'il aime ou croit aimer. Est-ce une raison pour devenir misanthrope et rester célibataire? L'autre saison encore, j'ai dû consoler l'un de ces pauvres garçons. Je lui représentai que Dieu s'occupe de nos moindres affaires et que pas un cheveu ne tombe de notre tête sans sa permission.

— Si je suis devenu chauve, ajoutai-je, et que vous n'avez pu vous insinuer dans les faveurs de M^{lle} N..., c'est que les cheveux pour moi, et pour vous, la main de cette demoiselle, n'étaient pas souhaitables. Le rôle de la Providence est de prévoir et pourvoir. Elle s'en acquitte souvent à notre insu. Un jour, à Bétaumont, une Anglaise arriva tard pour prendre le train de 9 heures que M. Burtombois avait laissé partir trop tôt. Il aurait fallu la voir récriminer contre le ciel et M. le chef de gare! Cependant le rapide auquel ce train donnait correspondance dérailla je ne sais plus où et notre Anglaise dut à ce retard d'échapper à une aventure ennuyeuse, sinon mortelle. Mon cher ami, vous avez manqué le train de 9 heures, c'est qu'il n'était pas bon pour vous; d'ailleurs, il en passera d'autres.

Je lui racontai ensuite la petite histoire suivante qu'il eût été indiscret de répéter à la Fanfare, où ce garçon joue du trombone, mais qui sera de mise à Malsogne où personne ne pourra se croire visé.

Il y avait une fois une charmante fille que toutes les mamans célébraient et que tous les jeunes gens recherchaient. Deux d'entre eux se montraient particulièrement assidus et pressants. Finalement la belle se décidant, épousa l'un et renvoya l'autre.

Cependant, un asile d'aliénés avait été construit non loin de là et le célèbre neurologue qui le dirigeait consentait, parfois, à le montrer à ses confrères, pour l'avancement de la science.

Un jour qu'il guidait trois médecins dans le parc de son établissement, ceux-ci virent un jeune homme, au visage mélancolique et doux, assis sur un banc, avec, dans les bras, une poupée qu'il berçait en chantonnant.

— Qu'est-ce qu'il a? demandèrent les visiteurs.

— C'est l'amour qui l'a rendu fou, répondit le célèbre neurologue. Ayant fait connaissance d'une charmante jeune fille, il demanda sa main, ne l'obtint pas, se désespéra et perdit finalement la raison. Il berce à présent cette poupée qui lui rappelle la délicieuse créature qu'il ne put épouser. Mais il sera bientôt guéri et j'augure qu'il fera plus tard le meilleur des époux et des pères.

Le directeur avait à peine terminé ces explications qu'accourut du fond du parc un fou furieux. Huit gardiens lancés à sa poursuite parvinrent à l'arrêter juste au moment qu'il allait se jeter sur le groupe des visiteurs et commettre un affreux malheur.

— Et celui-ci? demandèrent les trois amis encore tout effrayés.

— C'est, répondit le célèbre neurologue, celui qui épousa la charmante jeune fille dont nous parlions tout à l'heure.

Dans ma paroisse, les époux respectent généralement la foi jurée; cela tient à une dizaine de raisons que j'avais autrefois mises en vers. Mais chez ces commerçants et employés de Malsogne, je sais que la foi conjugale est moins exactement gardée. Il ne sera donc pas mauvais que je touche un mot de ce sujet délicat. J'aurai soin d'aller bride en main de manière que les coupables comprennent assez, sans que les innocents comprennent trop.

L'expérience prouve que la grâce du sacrement n'immunise point les époux contre les tentations d'infidélité. Aussi feront-ils

bien de s'aider mutuellement à les repousser et surtout à les éviter. Je leur indiquerai, pour cela, les moyens les plus efficaces et je les engagerai à n'être, au surplus, ni aveugles ni jaloux.

Exemples d'aveuglement : la dame parisienne et le mari de Selinka-Kebinda, en Serbie.

Cette dame de Paris était fière que Zéphirien, son époux, fût juge au tribunal de commerce de la Seine et en exprimait sa joie à tout venant : « C'est une charge purement honorifique, disait-elle, mais notre état de fortune nous permet de faire face à la situation. Le mal est que les séances ont souvent lieu la nuit et que Zéphirien doit découcher une fois la semaine, même pendant les vacances, et il rentre alors bien fatigué. »

Quant au mari de Selinka-Kabinda, lui aussi fermait les yeux sur les alibis qu'imaginait sa femme.

— A tantôt, mon ami! disait-elle.

— Tu sors encore, chérie?

— Mais oui! Tu sais bien que c'est pour les œuvres sociales. Nous avons, ce soir, une réunion de Sainte-Lucrèce où je dois intervenir. Et dire que je n'ai pu préparer mon discours! A tout à l'heure, mon ami! Ne prends pas froid! Dis à la bonne de mettre un moine dans ton lit.

La femme sort.

Par la fenêtre, son mari la regarde s'éloigner un moment, puis s'asseyant dans son fauteuil, murmure :

— Les œuvres sociales sont tout de même fort absorbantes! Enfin! il faut que tout le monde se dévoue ici-bas! Autrefois c'étaient les hommes qui voulaient sauver la société. Ils n'y ont pas réussi. A présent, les femmes essayent à leur tour. Puissent-elles ne pas échouer! Que Dieu, en tout cas, me conserve longtemps la brave compagne qu'Il m'a donnée!

C'est ainsi que les choses se passaient à Selinka-Kakinda, cette ville de Serbie où fonctionnait la société Sainte-Lucrèce.

Or, les adeptes de cette organisation se recrutaient parmi les femmes mécontentes de leur mari. A les en croire, elles s'occupaient de réformes sociales dans leurs réunions, où les hommes d'ailleurs ne pouvaient entrer. De fait, elles recherchaient ensemble les moyens de supprimer leur époux, se procuraient les unes aux autres les meilleurs poisons, et dressaient des diagrammes établissant les résultats obtenus. Tout cela, pour se libérer d'une union qu'elles jugeaient insupportable et en stabiliser ou contracter, si possible, une meilleure.

L'activité de Sainte-Lucrèce était fort importante, s'il faut en croire les statistiques saisies par la police, car, en peu de temps, nombre de maris gênants passèrent de vie à trépas par le soin des sociétaires. On va, dit le journal, exhumer leurs cadavres pour en faire l'autopsie.

« Mais cela n'arrangera pas les affaires de ces infortunés », disait Léocadie. « A leur place, ajoutait-elle, je me serais renseignée dès la formation de la société Sainte-Lucrèce, en demandant à voir les statuts. »

Est-ce à dire qu'il faille se jeter dans l'autre extrême? La jalousie et l'espionnage ont rarement redressé une situation compromise. Les soupçons et reproches immérités contribuent plutôt à faire naître la tentation, à la rendre précise quand elle n'est que confuse et à planter des cornes sur les fronts qui en sont dépourvus. « Pourquoi continuerais-je à être fidèle, dira le partenaire injustement accusé, puisque j'ai tout de même perdu le bénéfice de ma fidélité? » Sans compter toutes les souffrances vaines de part et d'autre endurées. Je citerai l'exemple d'Othello étouffant Desdémone ou celui de Faty-Gay que je connus quand j'étais vicaire.

Faty-Gay devint jaloux, subitement, comme on attrape la grippe. Il aurait pu soigner son mal, en s'adonnant à quelque occu-

pation, car un clou chasse l'autre et le travail a souvent raison des obsessions les plus bizarres. Mais Faty-Gay était paresseux comme ces chats qui, tout le jour, restent étendus au coin du feu. Chez lui, il avait installé le chauffage central pour ne plus devoir verser lui-même du charbon dans le poêle. Il mangeait à se faire sauter la bonde, lisait des romans policiers et fumait trois mètres de cigares et cigarettes en sa journée. Cette formule est de lui : il avait calculé que, mis bout à bout, dix cigares et trente cigarettes mesuraient exactement trois mètres; cette opération arithmétique est du reste un des rares efforts intellectuels auxquels il se livra jamais.

Lorsque j'allais le voir, je le trouvais ordinairement dans son fauteuil, dos au radiateur, ventre à table, devant un cendrier, un verre et une bouteille. Il avait réalisé une manière de mouvement perpétuel ou de chaîne sans fin. Il buvait une gorgée pour se mouiller la bouche, puis tirait une bouffée pour se la sécher. Une fois sèche, il l'humectait de nouveau, une fois humide il l'assé- chait encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que la bouteille fût vide et le cigare consumé. Alors il débouchait un nouveau flacon et recommençait à fumer. C'était un cercle vicieux d'où il ne sortait qu'au moment des repas et pour aller se coucher. Dieu seul, avec peut-être son ange gardien, connaît le nombre de tonneaux qui passèrent par son gésier. Comment il ne mourut pas après six mois de ce régime, je ne saurais l'expliquer.

Est-ce peut-être la dévotion qui le conservait? Car à son ivrognerie et à sa paresse, Faty-Gay alliait une piété des plus curieuses. Chaque jour il aspergeait d'eau bénite toutes les pièces de sa maison, il téléphonait dans les couvents pour savoir si l'on n'inventerait pas bientôt quelque nouveau scapulaire, il portait des médailles dans son veston, sa culotte, son pyjama et sa pelisse, il plaçait des billets de loterie sous la statue de saint Antoine et glissait des reliques dans ses actions pour les faire monter. Personne ne fit plus de neuvaines au monde. Tantôt il priait pour avoir de la chance en général, tantôt pour trouver des locataires ou gagner ses procès. Quand je le connus, il y avait déjà beau temps qu'il ne priait plus qu'à une seule intention, à savoir que Dieu ramenât sa femme à ses devoirs.

A la vérité, celle-ci ne s'en était jamais écartée. Mais impossible d'ôter de la tête, à Faty-Gay, que son épouse méditait les pires infidélités. Vainement ses meilleurs amis, son notaire, son curé et moi-même, alors vicaire, le chapitrons-nous sur ce sujet, il ne démorait pas de ses soupçons.

En cachette, il fouillait les tiroirs, les poches, le sac et les livres de M^{me} Faty-Gay, il décachetait ses lettres et les recollait, il découvrait des cryptogrammes dans les plus simples notations de son agenda, il reniflait des odeurs de pipe dans ses fourrures et ses chapeaux. Baïllait-elle? « Tu t'ennuies près de moi? » disait-il. Parlait-elle? « Tu sembles particulièrement heureuse, aujourd'hui! » Se taisait-elle? « A qui penses-tu pour le moment? » Si elle sortait pour des achats, il la suivait en taxi, avec une fausse barbe, scrutant de loin l'air du marchand qui la servait; si elle allait à un thé, il chronométrait son absence et trouvait des prétextes pour lui téléphoner; si elle partait en voyage, il la faisait suivre par un détective. Lui seul avait la clef de la boîte aux lettres, dont il faisait du reste fréquemment changer la serrure.

M^{me} Faty-Gay avait un confesseur; il la supplia d'en prendre un autre, elle en changea une vingtaine de fois. Elle avait un médecin; il courut faire une scène au gynécologue qui l'engagea à voir, plutôt, lui-même un neurologue. Elle avait un avocat; il étudia le Code civil pour être à même de le remplacer. Elle était tertiaire franciscaine; il l'engagea à entrer dans le tiers-ordre de Saint-Dominique. Lorsqu'elle fréquenta chez les Dominicains, il l'adjura, par l'âme de sa grand-mère, de s'affilier au Carmel. Il obtint de la direction des Postes que le facteur de son quartier

fût remplacé; il remit 500 francs à un agent de ville pour qu'il passât moins souvent devant sa maison; il ferma sa porte à tous ses amis, eut des explications avec tous ses voisins, de gauche, de droite et de face, et finalement gagna un rhume à croquer le marmot, sous la pluie, devant un bureau de postes, où sa femme, croyait-il, se faisait adresser de la correspondance.

Retré chez lui, il s'alita. Bientôt son rhume dégénéra en bronchite, la bronchite en pneumonie, puis le cœur fléchit et ses reins d'ivrogne se montrèrent incapables d'accomplir leurs fonctions. Bref, le moment vint qu'il fallut l'administrer. Je dois dire que Faty-Gay fit une belle mort, et d'autant plus douce qu'aux derniers moments sa femme lui promit de finir ses jours dans un couvent.

Evidemment cette promesse n'était pas de celles qui engagent. Je fus amené à l'en relever, et c'est moi-même, l'année suivante, qui bénis son second mariage.

* * *

Il ne faudra pas m'étendre trop longuement sur le cas de Faty-Gay et peut-être n'en parlerai-je pas. Je réglerai mon tir sur le terrain. L'essentiel n'est pas de faire montre de verve et de littérature, mais d'être utile aux auditeurs, d'exposer la saine doctrine, de respecter tout le monde et de ne décourager personne.

M'abstenir de ce ton de persiflage auquel, à propos des femmes, les célébataires et mêmes les prêtres se laissent facilement entraîner. Le dépit est une mauvaise disposition d'esprit pour traiter de cette question. Ceux qui y sont sujets n'ont qu'à parler d'autre chose, tant qu'eux-mêmes n'ont pas atteint à la sérénité. J'aurais beaucoup à dire là-dessus et je m'en expliquerai quelque jour au long et au large. En attendant, je me souviendrai, pour ma part, que le mariage est l'état de vie auquel Dieu appelle le plus grand nombre de ses enfants; je me rappellerai l'existence exemplaire de mes bons parents et de tant de mes paroissiens; et à Malsogne je terminerai mon discours en évoquant la figure de saint Louis et des autres personnes mariées, que l'Eglise a placées sur les autels.

Afin d'obtenir quelque fruit de ma conférence, je demanderai à Dieu de la bénir et réciterai, la veille, les psaumes du second nocturne à cette intention.

OMER ENGLEBERT.

Contre les mystiques de l'honneur

Voilà les mots qui s'étaient à la devanture de pieuses librairies sur la bande d'une revue catholique; voilà ce que les rédacteurs d'*Esprit* qui se réclament de la « primauté du spirituel » viennent d'inscrire au sommaire de leur dernier numéro, en ce premier mois de 1934. On ne saurait montrer plus d'à-propos, un sens plus opportun de l'actualité. Rien, en cette saison, ne semble en effet plus nécessaire que de « discréditer l'honneur sous tous ses masques », d'en garder la jeunesse et de dénoncer les périls que font courir à la France ceux qui, par un maladroït souci de sa réputation et de sa dignité, cherchent à ranimer les prestiges de cette fausse vertu. Sans doute *Esprit* trouve-t-il que nous vivons en des temps qui accordent une estime trop exclusive au courage, à la probité, à l'honnêteté, où la considération de soi-même et d'autrui, les susceptibilités de l'honneur sont à ce point exigeantes qu'il faut les

rabattre pour disposer les cœurs à subir des impulsions moins humaines. Sans doute, aussi ce groupe pense-t-il que la France montre un souci trop jaloux de sa réputation et de sa grandeur, qu'elle est animée d'un esprit de domination si superbe qu'on la doit détourner des « chemins mortels » où risqueraient de l'entraîner les mystiques de l'honneur et qu'il est urgent de l'en « purifier ».

Car ces misérables conseils d'abandon et de lâcheté se forment sous le couvert de la théologie et vont prendre leurs arguments chez les docteurs. Sous prétexte de dresser un « front spirituel » contre les fascismes, on s'attaque à ce qui fait la dignité humaine, et c'est au nom du catholicisme qu'on propage ces bassesses. Voilà qui n'est pas supportable. Les collaborateurs d'*Esprit* ne le peuvent, au reste, que par une constante malversation des principes dont ils font étalage et par des confusions abusives où il entre peut-être autant d'ignorance théologique que de dévotion infatuée.

Ces messieurs se réservent, en effet, « l'héroïsme et la sainteté » ; s'ils rejettent l'honneur, c'est que « l'honneur est précisément l'héroïsme et la sainteté à l'usage des petits bourgeois » ; « L'honneur, dit l'un d'eux, est toujours une déviation spirituelle. C'est qu'il n'y a point d'honneur en réalité ; l'héroïsme et la sainteté sont les seules démarches qui libèrent l'homme des compromis » (*sic*). Aussi s'emploient-ils à ruiner le sens de l'honneur avec d'autant plus de fanatisme qu'ils prétendent que c'est là ce qu'exige d'eux « la mesure spirituelle de l'union à Dieu » ! Car tout de suite, ils se rangent dans la ligne des parfaits ; d'emblée, ils en sont à la vie unitive, et la vision béatifique n'a plus de mystère pour eux. On leur ferait injure en leur parlant des simples prescriptions du devoir humain, en les rappelant à l'usage des vertus ordinaires : cela leur semblerait du dernier « conformisme bourgeois ». Ils ont lu saint Jean de la Croix et, démagogues en politique, ils sont aristocrates en spiritualité ; aussi se sont-ils réservé pour eux et pour leurs amis les plus hautes demeures des châteaux de l'âme. Il leur faut l'héroïsme, la sainteté, ou rien du tout...

Mais pour mériter Dieu, l'homme doit-il donc démériter en tant qu'homme ? Que gagne-t-on à dégrader les vertus naturelles, à les rabaisser, comme si ce qui est au-dessus devait du même coup y trouver une promotion nouvelle ? Le saint pour s'élever n'a pas besoin que l'homme déchoie. Pour être inférieur à l'ordre de la sainteté, l'ordre de la moralité ne s'en trouve ni détruit, ni humilié. « Ce qui est bon en soi-même ne peut être anéanti par ce qui est meilleur et ne peut en souffrir de déchéance dans son être », disait Vauvenargues. Aussi est-ce une singulière ascèse que celle qui fait servir la sainteté à rejeter ce qui peut élever la nature et la maintenir dans le bien. En dépit d'exceptions merveilleuses, il ne semble pas que les vertus surnaturelles fleurissent plus aisément là où les vertus naturelles étaient absentes. Et puisqu'il s'agit de l'honneur, dirai-je que là où il n'y a pas d'honneur humain, on peut douter qu'il y ait un honneur chrétien ? Sentira-t-il jamais l'honneur d'avoir été choisi et à quoi cela l'oblige, celui que le simple honneur n'aura pas déjà tourné parfois contre ses intérêts, contre ses propres appétits ? Et là où il y a du désintéressé, n'y a-t-il pas déjà place pour l'éternel ? Dans la réalité, ces choses jouent ensemble ; elles se compénétrant par de secrètes liaisons, encore qu'une juste hiérarchie doive les maintenir séparées et distinctes. Ces distinctions sont vraies ; il importe de n'y pas porter atteinte ; mais va-t-on dorénavant ne les faire servir qu'à déprécier et à détruire ? On ne gagne rien à diminuer la grandeur, quelle qu'elle soit, et d'où qu'elle vienne. L'honneur est une grande chose et parce qu'il en est de plus grandes, rien ne sert de l'offenser, en lui contestant ce qu'il est.

Les écrivains d'*Esprit*, qui n'invoquent Péguy que pour le trahir sans cesse, pratiquent en fait cette étrange erreur de calcul dénoncé par lui comme la plus commode et la plus grave de toutes, et qui consiste à « abaisser le temporel pour s'élever dans la catégorie

de l'éternel ; à abaisser la nature pour s'élever dans la catégorie de la grâce ; à abaisser le monde pour monter dans la catégorie de Dieu ».

C'est là, montrait Péguy, l'erreur qui fait le « parti dévot », ce parti qui le revendique aujourd'hui : « Parce qu'ils n'ont pas la force d'être de la nature, disait-il, ils croient qu'ils sont de la grâce. Parce qu'ils n'ont pas le courage temporel, ils croient qu'ils sont entrés dans la pénétration de l'éternel. Parce qu'ils n'ont pas le courage d'être du monde, ils croient qu'ils sont de Dieu. Parce qu'ils n'ont pas le courage d'être d'un des partis de l'homme, ils croient qu'ils sont du parti de Dieu. Parce qu'il ne sont pas de l'homme, ils croient qu'ils sont de Dieu. Parce qu'ils n'aiment personne, ils croient qu'ils aiment Dieu. »

Non, la postérité de Péguy n'est pas parmi ceux-là : ils n'ont rien de commun avec lui.

HENRI MASSIS.

Avez-vous lu notre nouvelle rubrique hebdomadaire : EN QUELQUES LIGNES... ?

Intérêt général et représentation des intérêts

Une des objections les plus fréquemment soulevées contre l'instauration d'un régime politique fondé sur la représentation des intérêts peut se formuler comme suit : les intérêts représentés sont particuliers ; ils sont donc tout différents, ils sont souvent l'opposé de l'intérêt général, du bien commun. Or le gouvernement de l'État a pour mission de promouvoir le bien commun. Dès lors, il est illogique, absurde même, de chercher le principe de la représentation nationale dans la représentation des intérêts au sens matériel et spirituel, ou, pour mieux dire, « des corps sociaux ».

Nous voudrions en quelques mots montrer que l'objection tire toute sa force d'une confusion dont beaucoup sont dupes, et j'avoue que j'en fus, moi aussi, dupe pendant longtemps.

* * *

Il s'agit d'une confusion analogue à celle que l'on commet lorsque l'on identifie les termes « représentation nationale » et « régime parlementaire ». Comme si la représentation nationale ne pouvait se concevoir et ne s'était réalisée que sous la forme du régime parlementaire, comme si la représentation des intérêts au sens plein du mot, — des groupes sociaux, — n'était pas une modalité plus naturelle et donc plus rationnelle de la représentation nationale !

Ne nous attardons pas davantage à cette confusion, déjà dissipée ailleurs, évoquée ici à titre de comparaison, et venons-en à notre sujet.

* * *

La confusion que nous voulons signaler aujourd'hui provient tout entière de l'idée que la plupart des gens se font du rôle normal de cette représentation nationale. Ils conçoivent ce rôle

à l'image de celui que s'attribue le parlement avec nos mœurs politiques actuelles.

Or, on l'a dit et répété à fusion : le parlement est sorti de son rôle normal, il a prétendu absorber tout le pouvoir, l'exercer intégralement ; le parlement prétend être « l'organe du peuple souverain ». Il interpelle, discute, vote, fait et défait les ministres suivant ses volontés et ses caprices du jour, et, comme le roi, en monarchie constitutionnelle, ne peut rien officiellement que par l'intermédiaire de ses ministres, responsables en son lieu et place, le parlement c'est le gouvernement, c'est l'État.

La fonction normale de la représentation nationale n'est pas du tout de gouverner ; elle est de suggérer, de contrôler, au besoin d'enrayer l'action gouvernementale.

Comment ?

En proposant des mesures législatives et surtout en votant les budgets, ce qui a toujours été son attribution essentielle, parce que, ce faisant, les représentants de la nation accordent au gouvernement l'indispensable moyen d'action tandis que, s'ils refusent de les voter, ils lui coupent les vivres et l'obligent à changer d'attitude et d'orientation.

* * *

A qui donc reviendrait l'action législative proprement dite ?

D'abord notons que toutes les mesures qui n'engageraient que les intérêts de groupes corporatifs déterminés seraient prises par les groupes intéressés moyennant ratification du roi et de ses ministres.

Ensuite n'hésitons pas à déclarer que toutes les matières d'intérêt général seraient réglées par les arrêtés-lois qui, au lieu d'apparaître comme un régime d'exception, constitueraient le régime habituel.

Ce rôle normal de suggestion, de contrôle, d'entrave — par le vote des budgets surtout — la représentation nationale — sous forme de représentation des corps sociaux, — le remplirait aisément en quelques semaines chaque année ; ni les longues sessions ni les grasses indemnités n'auraient plus de raison d'être.

* * *

On dira peut-être : Pourquoi substituer, dans ce rôle une représentation des corps sociaux au parlement élu par les citoyens groupés en partis ?

Parce que le suffrage individuel des citoyens groupés en partis et l'électoratisme — qui sont choses indissolubles — faussent fatalement toute la représentation nationale et amènent cette représentation à sortir de son rôle normal.

* * *

D'autres demandent : Pourquoi adopter le principe de la représentation des groupements corporatifs plutôt qu'une autre base de représentation, telle par exemple celle qu'un économiste belge préconisait récemment encore : *Savoir, Capital et Travail* (1) ?

Parce que ce sont les corps sociaux (dans l'ordre religieux, moral, scientifique, artistique, économique) qui constituent la nation, et que c'est à l'intérieur de ces groupes et non au-dessus que doivent jouer les intérêts de classe. Fonder une représentation nationale sur le capital d'une part et le travail d'autre part, c'est la fonder sur des intérêts de classe, c'est faire appel à un élément secondaire qui doit demeurer subordonné alors qu'au contraire il s'agit de

miser sur les facteurs premiers d'ordre social et de prospérité nationale.

* * *

Une dernière question : Qui donc, en fin de compte, assumera à proprement parler le gouvernement dans ce système ?

Le roi et ses ministres.

Et ceci encore sera normal, car, si l'on trouve, en l'espace d'une génération, dans un pays comme la Belgique, une douzaine d'hommes capables de gouverner, on pourra s'estimer très heureux.

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'économie sociale.

~ ~ ~

De l'état présent de la philosophie

Métaphysique du monde nouveau

Les hommes politiques (ou simplement le commun des mortels) imaginent volontiers le philosophe marchant dans le nuage — évidemment obscur — de ses pensées et choyant, comme Thalès, au fond d'un puits. Ce dont ils rient. Eux seuls ont les mains assez adroites pour recimerter un monde en déhiscence et qui craque de toutes parts comme l'écorce d'un fruit trop mûr aux premières pluies de l'automne. Mais si préoccupés qu'ils soient de faire l'histoire, ils ne la connaissent pas. Emportés par les remous de leur zèle temporel, ils n'ont regards que pour le bref avenir de bien-être immédiat qu'ils promettent périodiquement aux oreilles attentives. Actuellement ils auscultent le monde pour y discerner les signes avant-coureurs du renouveau.

Mais le monde, inerte, ne répond pas.

C'est que le monde a une structure plus profonde que l'ordre politique. Les plus grands parmi ceux qui se préoccupent du soin de la cité l'ont toujours compris : ils ont enraciné leur politique dans la métaphysique. C'est précisément cette pénétration réciproque du politique et du métaphysique qui engendre « la mystique » dans l'ordre temporel : un parti qui récite comme une formule pieusement transmise « l'ordre catholique » ou « le libre examen » ou « l'internationale » est un parti qui vit sur sa vitesse acquise. En période normale, ils peuvent vivre et même prospérer parce que l'histoire du monde suit son cours sans heurts et qu'elle les porte. Mais assiste-t-on, comme à présent, à une brusque giration du mouvement historique accélérant son allure pour atteindre son but, désaccordés, ils s'abandonnent.

Il y a une métaphysique de l'histoire du monde, et la politique doit s'y soumettre. A la vraie métaphysique s'entend. Les remèdes politiques à l'acuité de la crise que nous traversons ne pourront jamais rien *s'ils restent dans le plan du politique pur*. Il leur faut l'inviscération dans la métaphysique parce qu'il leur faut aller à fond. Il leur faut une « mystique » parce que la « mystique » est un moyen « pauvre » d'expression et qu'un moyen spirituel (comme tous les moyens d'essence métaphysique) est nécessairement « pauvre ». Les mystiques soviétique, fasciste, hitlérienne, à base très visible de métaphysique, toute réserve faite sur leur collusion, visible elle aussi, avec les moyens temporels « riches », sont en avance sur nous. En réalité, ils retardent parce qu'ils sont fondés sur une fausse dialectique de l'histoire. Mais leur

(1) HENRI LAMBERT, brochure publiée par la Maison Desclée-De Brouwer Bruxelles et l'analyse qu'en a donnée M. P. STRUYVE dans la *Libre Belgique*, du 17 janvier 1934.

virulence peut faire dévier son mouvement et le dresser contre nous. Quelles sont les conditions de la naissance, du progrès et du succès (probables comme tout ce qui est de l'ordre de l'histoire) d'une « mystique » catholique destinée à reconstruire le monde, tel nous paraît être le thème général d'un livre précieux que Jacques Maritain vient de consacrer à la question si actuelle de la réforme de l'État (1). Le monde moderne vit, même au cœur de l'époque (révolutionnaire au moins d'apparence) que nous traversons, sur une notion d'idéal historique concret : « le mythe de la réalisation de la liberté », dont il est impossible de faire abstraction. L'homme peut agir sur l'histoire, il ne la crée pas. L'histoire du monde est entre les mains de Dieu comme la trajectoire des astres ou la palpitation de notre cœur. Elle s'effectue en nous, par notre intermédiaire, mais en définitive par Lui, Cause première. Il ne s'agit donc point de barrer la route à l'histoire, de lui faire rebrousser son cours. A vrai dire, ceux qui regardent en arrière pour rétablir un état de choses qui n'est plus nient la réalité du temps et, implicitement, celle de son Auteur. Ce qu'il faut, en saine philosophie politique, c'est prendre son point de départ dans les faits idéologiques dominants actuels et, tout en les reportant aux normes immuables de la structure métaphysique d'un monde sur lequel ils évoluent, agir sur eux et les orienter vers la réalisation parfaite de leur fin propre. Depuis deux ou trois siècles nous assistons à la dissociation de l'idéal historique du Moyen âge : « la force au service de Dieu » et à la progression d'un nouveau type de culture à base d'épanouissement de la liberté humaine. Qu'on entende bien ce mot : liberté, auquel on opposera la tyrannie de l'État ou celle de l'Argent, ou telle autre encore sévissant dans le monde moderne, pour en nier la réalité ou pour déclarer qu'un tel idéal est, à son tour, à présent, sur son déclin, et qu'il doit faire place à un autre. La liberté dynamique, pure explosion du fond nouménal de l'individu, léguée par Kant à Hegel, s'est incarnée avec ce dernier dans la puissance impérialiste et dictatoriale de l'État : elle s'est travestie en volonté autonome anonyme, mais c'est toujours, sous les oripeaux dont il se masque, le mythe de la liberté, conçu sur le mode de l'expansion d'une volonté dominatrice, qui hante secrètement la politique allemande, russe et même italienne. Il s'agit donc de scruter la texture véritable de la notion de liberté, axe actuel de l'histoire, et d'édifier sur elle une philosophie politique adaptée à ses exigences.

Alors que chez Kant, au moment où commencent à poindre dans l'histoire les premières réalisations effectives du mythe de la liberté, la nature subit une disjonction violente qui la sépare radicalement de l'ordre moral où règne en despote éclairé la volonté autonome, et que nature et liberté, ainsi livrées à elles-mêmes, sans contact réciproque, évoluent chacune dans leur propre sens, entraînant avec elles toutes les conséquences matérialistes que l'on sait du côté de la nature et tous les prodiges d'équilibre instable que l'on devine du côté de la liberté, il faut dire que le monde de la nature fonde nécessairement celui de la liberté, parce que seule une nature rationnelle et intellectuelle peut supporter l'impondérable masse d'un acte libre qu'elle projette de sa substance. Tout esprit est naturellement libre, car tout esprit est naturellement maître de soi. La vie morale avec ses prolongements sociaux et économiques est ainsi centrée sur la métaphysique de la nature spirituelle. Il importe donc de savoir ici ce qu'est la nature spirituelle de l'homme. « L'homme est un être métaphysique, c'est un animal qui se nourrit de transcendants. Il n'y a pas de morale chez les fourmis, pas plus que chez les étoiles, leur route est tracée d'avance. Mais nous autres, du seul fait que nous savons le sens du mot être, et du mot pourquoi, et que dans notre pauvre tête le ciel

entier (et plus que le ciel) peut tenir, nous voilà perdus avant d'avoir fait un pas. Il nous faut inventer notre route, il nous faut délibérer de notre fin ». Mais la liberté étant ordonnée à l'action et le savoir métaphysique à la spéculation, le monde de la liberté, fondé sur le monde de la nature, en émerge pour ainsi dire et darde ses feux sur l'infinie ampleur des actions possibles qui sollicitent le vouloir.

A côté de ce *libre arbitre* inscrit initialement dans la structure de l'esprit et « qui doit fructifier dans l'ordre psychologique et moral », existe une seconde espèce de liberté : une *liberté d'autonomie* qui doit réaliser par son déploiement dans l'action la personne douée de libre arbitre que suppose notre nature métaphysique. La liberté de choix n'a donc pas sa fin en elle-même ; un libre arbitre se retournant sans cesse sur soi reste indéfiniment stérile : il doit jaillir en conquête, âpre et dure, mais qui découvre notre dignité humaine, de notre personnalité.

Une telle conception bivalente de la liberté a d'immenses répercussions en philosophie politique. Elle montre que la société civile n'a pas pour but de développer à l'infini la liberté de soi d'un chacun (comme le veut le libéralisme), mais qu'elle doit l'ordonner à un bien commun, matériel et moral, qui est « la droite vie terrestre de la multitude » et qu'à son tour « ce bien commun lui-même est intrinsèquement subordonné au bien intemporel de la personne et à la conquête de la liberté d'autonomie ». Qu'on n'entende point par là que la société politique ait pour fin suprême le culte héroïque de la force ou le culte aristocratique de l'esprit. Si, dans l'ordre abstrait, comme d'ailleurs dans l'ordre de leur signification intime, nature et surnature sont complètement distinctes l'une de l'autre, de telle sorte que la seconde passe infiniment les possibilités de la première, il n'en est pas moins vrai que dans l'ordre concret du développement historique de l'humanité, à partir de la venue du Christ en ce monde, le surnaturel transcendant a pénétré jusqu'aux fibres les plus ténues toutes les puissances morales de la société : nous vivons sous le signe d'une civilisation de type chrétien. En ce sens précis, on peut dire que le temps ne coule plus depuis bientôt vingt siècles comme avant l'irruption des grandes eaux de la Grâce. Une scission s'est produite dans la durée, disons de la durée historique vécue, scission irrémédiable, car l'Église et son enseignement, dont l'écho se prolonge, inévitable, dans la société, dureront jusqu'à la fin des temps. Du fait donc que l'homme n'est plus dans un état de pure nature, mais dans un état de nature déchue ou dans un état de nature déchue et rachetée chez les baptisés, le bien commun terrestre de la civilisation et de la société est ordonné à la réalisation d'une liberté d'autonomie qui a son exemple parfait dans le Saint. Tout le drame de l'histoire se joue ici : la liberté d'autonomie à son degré suprême n'est atteinte que dans la cité surnaturelle des élus, et néanmoins, du fait même de sa position actuelle dans l'histoire, la civilisation moderne a pour fin la possession, par ses tenants, d'une liberté d'autonomie qui, sur terre, ne sera jamais intégralement obtenue (c'est pourquoi l'Église n'est attachée à aucun type spécifique de civilisation : elle est dans le monde sans être du monde). N'attendons donc point de cette ordination je ne sais quelle illusoire construction d'une cité paradisiaque, figée *ne varietur*, dans un parfait bonheur terrestre. Toute liberté d'autonomie, étant dynamique, répugne à un pareil *statu quo*, et aucun siècle ne verra terminé son enfantement.

Une philosophie politique ainsi tournée vers la liberté spirituelle de la personne humaine doit être nécessairement *communautaire* et *personnaliste*. C'est tout l'immense conflit entre l'individu, fonction de la matière, et la personne, fonction de l'esprit, qui est ici évoqué. L'individu, comme membre de l'espèce, est partie du corps social auquel il est subordonné parce que le bien de l'espèce, en l'occurrence, de la cité, est, selon le mot profond d'Aristote, plus noble, plus divin de celui de l'individu.

(1) J. MARITAIN, *Du Régime temporel et de la Liberté*, Paris, Desclée De Brouwer et Cie, 1933. Joignons-y J. HAESSELE, *Le Travail*, et J. VIALA-ROUX, *Philosophie économique* (même éditeur) sur un plan moins « actuel » et moins « concret ».

Mais le bien de la cité lui-même est subordonné au bien de la personne qui émerge, par sa spiritualité, au-dessus de l'individualité matérielle. L'ordre de la société n'astreint l'homme que comme individu, il est astreint lui-même par la personne humaine. L'opposition, si souvent évoquée entre le social et l'individuel, reçoit de la sorte sa solution métaphysique. La personne humaine n'est donc ni sociale, ni asociale, mais suprasociale, de telle sorte que la phrase de Goethe : « J'aime mieux une injustice qu'un désordre » est l'expression la plus basse qui soit de l'égoïsme individualiste, car l'injustice blesse la personne et le désordre l'individu.

Nous ne nous étendons pas sur les caractères *corporatif*, *autoritatis* et *pluraliste* assignés par Maritain, en fonction des principes philosophiques précédents mis en présence des exigences de l'époque actuelle, à la société communautaire et personnaliste, « si elle arrive à surgir de l'histoire ». Les hommes politiques trouveront en quelques pages simples, mais denses, de l'essai que nous analysons une esquisse bien nette des désirs du monde moderne sur lesquels ils se penchent avec inquiétude. Ils les verront rattachés à leurs conditions métaphysiques de développement, canalisés par elles et orientés vers leur véritable assouvissement. Le monde nouveau qui montera au-dessus de l'histoire ne sera point l'œuvre des philosophes, mais il appartient aux hommes d'action d'aider à son apparition en respectant les principes philosophiques qui le mènent et sans lesquels il ne serait plus qu'un météore désorbité. Nous insisterons cependant, parce que la chose intéresse notre cœur de catholique, sur les lois générales qui président à la rénovation de la cité chrétienne (future et possible). Toute civilisation étant une combinaison — hiérarchiquement réglée — de spirituel et de temporel, ou, pour parler le langage péguyste, de mystique et de politique, l'une informant ce que l'autre réalise, un peu à la façon dont se combinent par polarisation réciproque l'intelligence et la volonté dans l'acte moral, il importe que les hommes politiques auxquels incombe le soin de traduire les idées dans les faits se souviennent du mot de Zola « LES PURS SONT LES PLUS FORTS », qui constitue « la loi d'efficacité de tout renouvellement historique ». Nous ne croyons pas qu'un catholicisme fervent, ou même la sainteté, soit condition nécessaire et suffisante d'une bonne politique, mais nous pensons, avec Maritain, que, sans une rénovation profonde et continue de tout son être d'homme, sans une infrangible perfection morale en toutes circonstances, les plus anodines comme les plus graves, l'homme politique ne fera pas œuvre durable. Que dire alors s'il s'agit d'une transformation du régime social actuel, de ce qu'au dernier Congrès du parti catholique belge on a appelé la réforme de l'Etat? Il faut que les hommes politiques belges, qui font profession de catholicisme, indépendamment des qualités d'action qui ne relèvent pas à proprement parler de leur attitude spirituelle catholique, fassent passer, par une sorte de transfusion qui les surélèverait en leur donnant une force de rayonnement incomparable, toute leur vie catholique dans leur action sur la cité. Nous sentons bien le ridicule qu'il y a de rappeler ce principe (élémentaire) de l'unité synergique qui seule peut assurer le succès de l'action, à des hommes qui, par suite de leur situation même, sont constamment sollicités, et souvent à leur insu, à placer d'un côté leur vie religieuse, quelquefois édifiante, et de l'autre, leur vie politique. Il est malheureusement trop certain que la vie politique (en général, et telle qu'elle se développe dans les conditions du régime actuel) est un foyer d'intrigues et d'ambitions désordonnées. C'est là que doit porter une première purification. Une seconde viendra ensuite. Jacques Maritain écrit ces lignes que doivent méditer ceux qui se préoccupent, en même temps que de réformer l'Etat, de réformer le parti catholique belge : « Un parti politique catholique, ordonné de soi et directement au temporel (en tant que parti politique) et spécifié par la religion (en tant que parti catholique)

risque à la fois de compromettre le bien du catholicisme et des âmes dans les affaires du monde, de temporaliser, particulariser et avilir le spirituel, de faire confondre la religion avec le comportement et la politique d'un parti; et de trahir d'autre part à certains moments le bien temporel qu'il a pour objet de servir, en hésitant à engager un nom trop lourd à porter dans des initiatives et des risques d'ordre purement terrestre, qui parfois, et dans leur hardiesse même, sont précisément exigés pour le salut terrestre de nos biens terrestres. » Tout n'est pas excessif dans cette déclaration. Au lieu d'un parti catholique, il faudrait donc un parti, ou mieux des partis (où seraient représentés tous les ordres de travailleurs) de catholiques, c'est-à-dire « formés et dirigés par des catholiques ». En particulier, la division classique du parti catholique belge, en « travailleurs chrétiens » (ouvriers chrétiens) et « conservateurs », ne répond qu'à un état transitoire nécessité par la lutte contre le socialisme. On peut croire que l'embourgeoisement accéléré du parti socialiste belge y mettra fin. Un parti corporatif (et donc pluraliste) composé de catholiques semble répondre au contraire aux exigences du temps présent. Qu'on n'aille pas croire qu'une vie religieuse profonde, sinon intense, indisposerait les incroyants qui collaboreraient, comme c'est actuellement le cas, avec les catholiques qui l'étaleraient au grand jour et la feraient passer dans toutes leurs actions. La véritable vie chrétienne ne peut pas être sectaire, car elle naît de l'amour et diffuse l'amour. Tout sectarisme enveloppe au contraire un manichéisme latent. Sans doute, un tel « parti » se heurterait, comme d'ailleurs « le parti catholique actuel », à la difficulté centrale de la rénovation de l'ordre social chrétien : la masse ouvrière (heureusement moins contaminée en Belgique qu'en France) à laquelle le vocabulaire chrétien est devenu « quelque chose de tellement étranger que d'engager seulement le dialogue est à présent tout un problème ». Mais, d'une part, « bien des hommes, sans avoir encore retrouvé la connaissance explicite des vérités religieuses, luttent cependant pour des fins conformes à la justice » et, d'autre part, « si des chrétiens, hommes de foi dans leur vie privée, commencent, dès qu'il s'agit des choses de la vie sociale et politique, par ne pas croire, il leur reste d'être des esclaves entraînés à la remorque de l'histoire (1). »

Si les principes énoncés par Maritain sont justes, il est impossible que la réforme de l'Etat soit uniquement politique. Elle sera d'abord morale et puis politique, ou morale et politique tout ensemble, ou elle ne sera pas.

MARCEL DE CORTE,
Assistant à l'Université de Liège.

(1) Nous n'avons souligné ou résumé que quelques thèmes du livre de J. Maritain qui en contient d'autres tout aussi importants : la question de la révolution par exemple, de la religion et de la culture, etc. Nous y renvoyons le lecteur en l'assurant qu'il trouvera en ce livre qui (comme tous les ouvrages de Maritain) porte la marque d'une intelligence d'élite synchronisée à un cœur qui rayonne l'amour et la bonté, bien des consolations concernant les tristesses du temps présent.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Les idées et les faits

Chronique des idées

Une nouvelle branche de la science des coquilles La Conchyliologie... typographique

Le quatre janvier dix-neuf cent trente-quatre était achevée d'imprimer par A. Lesigne (imprimeur-éditeur, 27, rue de la Charité, Bruxelles), sur vergé chamois, pour ne parler que de l'édition originale ordinaire, une délicieuse plaquette qui par le fini de l'exécution fera la joie des bibliophiles, et par la finesse de son contenu les délices de tous les amateurs du livre, du journal, bref, de la chose imprimée. Cet opuscule est une perle dans une coquille, il est plutôt un collier de perles à propos de coquilles. Il roule, en effet, tout entier, sur les fautes d'impression ainsi dénommées et voilà pourquoi son auteur, FRANCIS LAUTERS, réunissant sous ce titre des articles disséminés dans un quotidien bruxellois, l'a spirituellement baptisé : *Conchyliologie... typographique*.

Pour être parfumé d'humanisme, assaisonné de charmantes reminiscences, émaillé d'anecdotes curieuses, écrit d'une plume vive et alerte, le petit ouvrage n'en est pas moins un traité technique sur la matière, révélant une telle compétence qu'un juge éclairé, M. Fr. Dewit, directeur de l'Ecole professionnelle de typographie, n'a pas hésité à en accepter le parrainage et, dans l'Avant-lire, à le recommander chaudement aux praticiens eux-mêmes, comme un précieux « Garde à vous ».

Il y a dans ce *libellus* des pages savantes, sans pédanterie, et des pages désopilantes, sans bouffonnerie, c'est tout bonnement exquis et savoureux. Est-ce que cette dissertation faite sur le ton de la causerie, avec un aimable laisser-aller, aurait réalisé le tour de force d'être vierge de toute erreur et de toute coquille? De toute erreur? Nous verrons. De toute coquille? Peut-être bien et ce serait miracle, car un livre sans coquille est une chimère.

Est-ce que la sentence de Pline qui sert d'épigraphe est exactement traduite par ces mots : « *Il n'est si mauvais livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose* »? Ne fallait-il pas écrire : « *Il n'est livre si mauvais*, car Pline n'entend pas parler d'un livre dangereux, nuisible, mais mal fait, d'un méchant livre, qui n'est pas non plus un livre méchant. Autre chicane : *maître* est typographie est évidemment incorrect, dès étant la contraction de *en les* ne peut s'employer qu'avec un pluriel : docteur ès-lettres.

Broutilles, direz-vous, mais on a le droit d'exiger le parfait de Francis Lauters.

Amoureux de la précision, distinguant nettement les bourdons et les doublons de la coquille proprement dite, il la définit : une lettre mise pour une autre, et c'est justice. Ne lui demandez pas d'ailleurs l'origine de ce terme métaphorique, propre à la langue française. Il l'ignore comme tout le monde, sans mépriser toutefois une hypothèse suggérée par E. Leclercq dans son *Manuel de typographie* : « Le mot viendrait, peut-être, de ce que les caractères d'imprimerie sont coulés dans des moules métalliques dits à la coquille et que les lettres rebutées sont retournées à la fonte, c'est-à-dire à la coquille. »

La coquille, fléau du livre, du journal, qui pousse partout dans nos plates-bandes comme l'ivraie, est exaspérante. Il y a, je le sais, des journalistes blasés qui ne s'en tourmentent pas; j'avoue n'être pas parvenu encore, après de longues années d'écriture

publique, à ce stoïcisme. La coquille me persécute dans le quotidien, dans le périodique. Il en reste toujours qui échappent aux plus habiles « pêcheurs de coquilles », à l'auteur lui-même, pour se révéler à une dernière lecture.

Mais, chose curieuse, est-ce illusion d'optique, absence de réflexion, emprise de la lettre imprimée, il est des coquilles, même monstrueuses, qui passent inaperçues. L'autre soir, à la salle Patria, le grand acteur Copeau, lisant l'acte deuxième de *l'Otage*, de Paul Claudel, devant l'auteur et un nombreux public, lançait cette phrase idiote du baron Turelure : « — *Et je vois encore notre PRÉCEPTEUR quand il montait au lutrin* », texte de l'édition Gallimard de Paris, texte absolument dénué de sens pour : Et je vois encore notre PRÉCEPTEUR... c'est-à-dire *préchantre*. J'en fis l'observation à l'artiste qui tomba de son haut. S'il avait lu l'acte troisième de *l'Otage* aurait-il, sans sourcilier, laisser passer cette énormité du même texte Gallimard : « *Telles sont mes conditions à qui PANSE D'ANE peut être changée* », qu'il faut lire : *Telles sont mes conditions à qui PANSE D'ANE NE PEUT être changée*.

Est-ce que le correcteur à qui ce lapsus typographique n'a pas crevé les yeux ne mérite pas le supplice du pal infligé par les Chinois au correcteur infidèle?

La question qui se pose est irrésistiblement celle-ci : D'où viennent donc ces coquilles? Quel est le méchant lutin qui prend un malin plaisir à défigurer notre pensée, à nous ridiculiser parfois? L'éminent conchyliologue Francis Lauters nous instruit là-dessus avec une telle abondance que finalement on s'étonne de ne pas être mis davantage en capilotade par messieurs les typos. Il énumère huit chefs d'erreurs dont la composition mécanique supprime les deux premiers pour les remplacer par des erreurs de touche : 1^o le typo, se trompant de cassetin, lève une lettre pour l'autre; 2^o le typo lève une lettre égarée par suite d'une mauvaise distribution; 3^o chute de lettres, mal replacées, à l'occasion des diverses manipulations du *paquet* (composition-bloc); 4^o chute de lettres, même de lignes, sur le marbre, quand le metteur en pages dispose la composition dans les formes; 5^o nouvelle chute possible dans le transport de la forme à la presse ou à la chicherie; 6^o saute de lettres éventuelle dans le tirage, si la forme se desserre; 7^o nouvelles coquilles auxquelles donnent lieu les corrections des bourdons et des doublons; 8^o enfin, le *mea culpa* des auteurs qui livrent une copie illisible.

Ici, cependant, il faut tenir un juste milieu : le manuscrit le plus soigné, même dactylographié avec soin, n'est pas toujours le plus parfaitement imprimé pour la raison que l'attention du typo n'est pas assez éveillée et tendue. A l'autre extrémité, les fameuses copies de Balzac presque indéchiffrables, celles que l'écrivain lui-même relit avec peine, sont des sources d'erreurs fourmillantes. L'idéal c'est que le correcteur acquière par l'accoutumance la parfaite intelligence de l'auteur, de ses particularités ou idiosyncrasies, et que de son côté celui-ci allège et accélère la besogne de son correcteur en prenant la peine de se relire, de réviser sa copie avant de la livrer. J'avoue, à ma honte, que sous la pression de l'inexorable urgence, souvent, dans la hâte d'en finir, j'abandonne la partie avant la fin. Et, naturellement, où languit l'effort, le châtement ne peut tarder, pullulent les coquilles.

Et c'est un chapitre à mourir de rire que celui où notre conchyliologue en dresse une litanie, en égrène un long chapelet, je dirais volontiers, en tire un feu d'artifice éblouissant. Je le signale à messieurs les psychiatres qui en recommanderont l'efficacité

lecture à leurs hypémanes, neurasthéniques et autres hypocondriaques. Je relève seulement la coquille : le *vieux* persiste, dans le bulletin de santé du prince Jérôme Bonaparte, paru à l'*Officiel* et qui fit rire toute la France, et la coquille géniale qui a fait la fortune d'une ode célèbre de Malherbe : *Et rose elle a vécu ce que vivent les roses*, au lieu de l'insipide : *Et Rosette...*

Pour ma part, de toutes celles qui me furent infligées je ferais un monument qui serait un gibet où il faudrait pendre l'auteur ou quelque correcteur.

Ah ! l'intéressante monographie consacrée au correcteur et à la correction. Avec quelle satisfaction, quelle haute estime de la mission correctrice on lira l'extrait de l'édit de 1686 réglementant la profession d'imprimeur à Paris, et surtout l'extrait de la lettre adressée à l'Académie, en juillet 1688, par la Société des Correcteurs des Imprimeries de Paris. On exigeait d'eux qu'ils fussent capables de mettre les manuscrits en conformité avec l'orthographe et le dictionnaire de l'Académie et de clarifier les textes par une sobre ponctuation. Où est le temps où de grandes personnalités littéraires ne dédaignaient pas de remplir cette mission ? Où est le temps où un Corneille Kilian, de Duffel, savant philologue, exerçait le métier de correcteur chez Plantin où il travailla pendant un demi-siècle ? Où est le temps où l'éditeur exposait à sa montre les feuilles imprimées en offrant, par une espèce de défi, comme Robert Estienne, « cinq sols » pour chaque faute découverte ?

Le mécanisme a marché en sens inverse de l'intelligence dans l'industrie typographique. Progrès incessant des machines, abaissement de la valeur intellectuelle des typos et même des protes. Rares les correcteurs qui possèdent une connaissance approfondie de la langue, plus rare chez les typos de notre pays, où il faut mener de front l'étude des deux langues nationales. Heureusement, l'enseignement professionnel réagit avec succès et la pente de la décadence est remontée. Des publications, comme celle de *L'Encyclopédie belge*, d'une part, et de cette ravissante plaquette, bijou typographique, d'autre part, l'une et l'autre sorties des presses A. Lesigne, témoignent des progrès réalisés, et j'entends englober dans ce jugement tant de maisons de Bruxelles, de Liège, d'Anvers, pour ne citer que les grands centres, résolument engagées dans la même voie.

La question de la suppression des coquilles par quelque recette artificielle ne mérite pas qu'on s'y arrête, elle ne peut être résolue que par la probité professionnelle de tous ceux qui collaborent à la série des vérifications du texte, épreuves successives, épreuve d'auteur corrigée par le correcteur, mise en pages ou imposition, retour au correcteur, à l'auteur, contrôle final. Et sans doute, à travers ces opérations minutieuses quelque erreur encore peut échapper, mais c'est le sort de l'humaine faiblesse. L'exemple le plus ahurissant de la coquille diabolique déjouant tous les contrôles, se moquant des plus fins limiers de la police typographique, c'est bien le titre monumental du livre : LE JURÉ, offert solennellement à Edmond Picard, qui s'esclaffa, malgré l'heure solennelle, en lisant l'effrontée coquille : *Le Curé*. Quel tour joué à ce maître anticlérical !

M. Francis Lauters cherchant des martyrs de la coquille a bien raison de ne pas décerner cette palme à *Etienne Dolet*, mais il semble en faire le martyr de l'Inquisition pour une vétille. Il aurait été jugé et déclaré hérétique sur le passage d'une traduction du dialogue *Axiachus*, de Platon : « *Après la mort tu ne seras plus rien du tout.* »

Que M. Lauters me permette de le lui dire : c'est une plaisanterie. Dolet ne fut pas condamné sur ce texte de Platon, arrangé par lui, ni sur une strophe de son épître à Cottereau, plus significative encore de la négation de l'immortalité de l'âme. Depuis quinze ans,

Dolet n'avait cessé d'attaquer les hommes et les institutions, s'étant plu à violer les lois de son pays, il avait été cinq fois l'objet de poursuites judiciaires, il avait tué, en 1536, dans une querelle, le peintre Compaign, et, nonobstant, il avait été gracié en 1543, par François I^{er} qui lui octroya une lettre de rémission, effaçant tous les griefs, « à condition qu'il abjurera ses erreurs ». Malgré tout, connaissant parfaitement la législation universelle du temps qui condamnait comme criminelles les attaques aux croyances de l'universalité des citoyens, Dolet s'obstina, de retour à Lyon, à publier des ouvrages de doctrine très douteuse. Il bravait sciement l'opinion, les lois. Il fut appréhendé, déclaré hérétique par la faculté de théologie en 1544, et condamné deux ans après à être brûlé vif. Dur traitement, d'accord, mais absolument conforme à l'esprit de l'époque, aussi ignorant de la tolérance à droite qu'à gauche. Etienne Dolet n'est pas un martyr, pour la raison qu'il n'avait aucune foi, ne défendait aucune croyance. C'était un sceptique, un frondeur et un rebelle. On l'appelait relaps, nous dirions : récidiviste. Observation curieuse que je soumetts à M. Lauters : on ne trouve pas dans les livres ou mémoires de l'époque une seule protestation contre son jugement, pas même un mot de pitié pour sa condamnation dernière. De grâce, ne jugeons pas le XVI^e siècle, catholique ou protestant, avec nos idées du XX^e.

Il se rencontre aussi à la fin de ce charmant petit livre, plein d'érudition, des considérations historiques très suggestives, sur ce fait étrange que tous les éléments qui caractérisent l'invention attribuée à Gutenberg se trouvent déjà dans les signatures des anciens potiers gallo-romains, que dis-je, doivent se deviner dans les fameuses *Imagines* de Marcus Varron qu'il pouvait tirer à multiples exemplaires. Alors se pose la question : « Par suite de quelles mystérieuses circonstances les impressions de Marcus Varron et des potiers gallo-romains ont-elles mis tant de siècles à atteindre la perfection qu'a su leur donner Gutenberg ? Comment l'embryon ne s'est-il pas développé et n'est-il pas né quatorze siècles plus tôt ? »

Je l'ignore aussi, mais ce que je crois savoir, c'est que Gutenberg est surfait. L'impression sur planches gravées était connue depuis longtemps ; un Coster, qui travaillait à Harlem, se servait de caractères mobiles pour imprimer un texte explicatif de ses images, il imprimait même quelques petits livres. Gutenberg surprit ou devina le secret de l'artisan hollandais et bâtit là-dessus de grands projets qui échouèrent jusqu'à ce qu'il eût compris qu'il n'arriverait à rien sans la fonte des caractères. Mais ce qu'il avait entrevu, un autre le réalisa, l'humble et modeste Schoeffer dont il est dit ; il découvrit un mode plus facile de fondre les caractères. « Il inventa, écrit M. de Laborde, le mode de fonte qui est resté depuis lors en pratique et qui comprend la gravure des poinçons, la frappe des matrices, la fonte des caractères. » On a du reste associé et souvent réuni dans le même fleuron, bien qu'ils se soient pas mal gourmés, Gutenberg, Schoeffer et Fust, ce dernier, le bailleur de fonds.

Je ne clos pas ce compte rendu sans signaler les vignettes qui ornent ce petit livre, culs-de-lampe, reproduction de gravures sur bois, le tout du XVI^e siècle. Il n'est pas un amateur qui voudra se passer de ce petit chef-d'œuvre, et il faut souhaiter qu'il devienne familier aux techniciens eux-mêmes.

J. SCHYRGENS.

P.-S. — Il s'est glissé dans ma précédente chronique une erreur que je tiens à corriger. L'abbaye du Val-Notre-Dame (Antheit) n'est pas occupée par les Chanoinesses de Saint-Augustin, mais par les *Religieuses de l'Assomption*, Congrégation fondée en 1839 par Mère Marie-Eugénie de Jésus (Anne-Eugénie Milleret de Brou, née à Metz), femme d'élite, religieuse exemplaire dont le procès de canonisation est en cours.

Congo

En attendant de revenir sur les articles de M. O. Louwers, qui nous ont valu d'intéressantes mises au point, mettons aujourd'hui, sous les yeux de nos lecteurs, ce que la Société Générale répond à ceux qui l'accusent d'avoir trop industrialisé la Colonie.

Tant d'erreurs prévalent dans l'esprit public au sujet du rôle joué par la Société Générale de Belgique, dans l'industrialisation du Congo, qu'une mise au point est devenue nécessaire.

C'est en 1906 que Léopold II intervint auprès de la Direction de la Société Générale — qui ne possédait alors aucun intérêt au Congo — en vue d'obtenir son concours pour la création des trois entreprises qu'il considérait comme les premières bases de cette mise en valeur : l'Union Minière du Haut-Katanga, la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (B. C. K.) et la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière).

L'Union Minière fut fondée en 1906, conformément aux desirs du Roi. Le Souverain insista auprès de la Société Générale pour qu'elle assumât la direction de cette entreprise.

La Société Générale eut quelque mérite à accepter pareille mission, si l'on songe que le plus grand scepticisme régnait, à l'époque, à l'endroit des affaires congolaises.

Malgré cette ambiance défavorable, la Société Générale fit des efforts surhumains pendant de nombreuses années, tant au point de vue technique que financier, pour conduire la Société jusqu'à la phase de production industrielle, laquelle ne fut atteinte que peu de temps avant la guerre. Il fut une époque où l'Union Minière, ne parvenant pas à se procurer, par voie d'augmentation de capital, les ressources dont elle avait un besoin immédiat, la Société Générale, consciente de la responsabilité qu'elle avait assumée et confiante aussi dans l'avenir de l'entreprise, n'hésita pas à avancer à l'Union Minière des sommes considérables. C'est ainsi qu'à certain moment la Société Générale se trouva créancière de l'Union Minière pour une somme équivalant à environ 325 millions de francs actuels.

La Société Générale a conservé sa participation dans le capital de la Société, participation qui s'élève aujourd'hui à 37.500 actions de capital et de dividende, sur les 528.000 titres de capital et de dividende et les 300.000 actions privilégiées représentant l'actif social.

Le concours de la Société Générale a fait de l'Union Minière l'entreprise importante et florissante que l'on connaît. L'Union Minière a contribué puissamment à l'activité industrielle de la Métropole : les commandes qui ont été passées à cette dernière s'élèvent à quelque 550 millions de francs actuels.

Du chef de sa participation dans la Société, la Colonie a encaissé, sous forme de part dans les bénéfices, impôts et redevances, plus de 700 millions de francs actuels.

Il sied de mettre en relief que ce chiffre est encore inférieur à la réalité. Il faut y ajouter, pour être exact, les impôts perçus sur les agglomérations urbaines du Katanga et sur le mouvement commercial engendré par la population blanche qui y est établie.

Enfin, il convient de ne pas sous-estimer les sacrifices pécuniaires considérables que l'Union Minière a consentis pour l'amélioration de la condition des noirs et pour l'hygiène des blancs au Katanga. Elle a dépensé, de ce chef, environ 450 millions de francs actuels.

Sans l'Union Minière, le Katanga ne serait qu'un vaste désert, alors qu'il est aujourd'hui la plus riche et la plus admirée de nos provinces coloniales.

Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga (B.C.K.). — Pour hâter la mise en valeur du Katanga, et étant donnée l'insuffisance des voies fluviales, le Roi avait pris l'initiative, dès 1902, de créer une Société : la Compagnie du Chemin de fer du Katanga (C. F. K.), dont 60 pour cent du capital avaient été fournis par l'Etat Indépendant et 40 pour cent par la Tanganyika Concessions Limited, qui avait manifesté le désir de s'associer à cette œuvre. L'Etat Indépendant accorda au C. F. K. la concession d'une voie ferrée reliant le Katanga au réseau rhodésien.

Le C. F. K. fit l'étude du tracé de la ligne qui lui était concédée. Pendant le cours de cette étude, la Tanganyika Concessions Limited ne laissa plus au Roi aucun espoir de voir s'ouvrir le marché britannique aux opérations de financement de la ligne, et le Souverain se rendit compte que l'Etat Indépendant du Congo allait devoir assurer seul ce financement et même la construction de la ligne.

Cette charge lui paraissait écrasante pour l'Etat ; aussi le Roi décida-t-il, en 1906, de former une Société nouvelle : la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (B. C. K.). Dans l'esprit du Souverain, cette Société devait être l'entreprise fermière de la Société concessionnaire : elle se chargerait de la construction et de l'exploitation de la ligne concédée, tout en s'engageant, vis-à-vis de l'Etat Indépendant du Congo, à prendre ferme les titres d'un emprunt créé par l'Etat, en vue de souscrire les augmentations de capital de la Société concessionnaire, dont il allait devenir, en fait, l'unique actionnaire, par suite du désistement de la Tanganyika Concessions Limited.

Le Roi demanda à la Société Générale de souscrire la moitié du capital de cette Société fermière, l'autre moitié étant réservée à une Banque française, dont l'appui apparaissait indispensable au Souverain. Celui-ci escomptait, de cette manière, le concours du marché de Paris pour le placement de l'emprunt qui venait d'être créé.

Au B. C. K., devenu entrepreneur et bailleur de fonds de la Société concessionnaire, il fut alloué une commission de 10 pour cent, immédiatement réduite à 6 pour cent. Il lui fut concédé également le droit de recherches minières dans une partie des territoires desservis par les lignes de chemins de fer faisant l'objet de sa convention avec l'Etat. L'exploitation des gisements découverts pouvait être confiée à une société spéciale, dont la moitié des bénéfices devait être attribuée, à titre de redevance, à la Colonie.

Par contre, le B. C. K. s'obligeait à prendre ferme, au fur et à mesure des besoins, les titres de l'emprunt créé, à 1 pour cent en dessous du cours de la Bourse au moment de la prise ferme, étant entendu que le prix ne pouvait être inférieur à 90 pour cent de la valeur nominale, quel que fût le cours coté. Cette obligation était contractée sous la responsabilité de la Société Générale de Belgique. Dans la suite, il fut impossible d'obtenir le concours du marché de Paris et la Société Générale dut exécuter seule l'engagement souscrit par le B. C. K., engagement que la Société Générale ne put tenir qu'au prix d'extrêmes difficultés et de pertes très sérieuses.

La Société Générale n'a réalisé aucun des titres de sa participation dans le B. C. K.

Après la construction du Chemin de fer du Katanga, la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, conformément à la mission qu'elle avait assumée en 1906, eut à s'occuper de l'étude et de la construction des lignes concédées à une autre Société : la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi), dont tout le capital, comme celui de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga, devait être souscrit par la Colonie.

La manière dont le B. C. K. s'est acquitté de la tâche qui lui fut dévolue lors de sa création montre que cette Société a répondu pleinement à la confiance que le Roi avait placée en elle. La construction du C. F. K. et des lignes concédées à la Société Léokadi fut réalisée avec le minimum de dépenses. D'autre part, cette construction a assuré, à l'industrie belge, des commandes pour plus d'un milliard de francs actuels. Enfin, l'exploitation des chemins de fer au Katanga a été une source de revenus importante pour la Colonie. Celle-ci a touché, en effet, sous forme d'impôts, de droits de douane et de dividendes sur ses participations, environ 194 millions de francs actuels. Par contre, en 1932, la Colonie a payé plus de 37 millions du chef de sa garantie d'intérêt. Elle a donc encaissé par différence environ 157 millions de francs.

La Forminière reçut à sa constitution, en 1906, des droits de recherche minières dans la Colonie et, éventuellement, d'exploitation des gîtes miniers découverts. A la vérité, l'existence de richesses minières était, à l'époque, purement conjecturale.

Ce fut le Roi qui arrêta la répartition du capital de cette Société, représenté aujourd'hui par 32.000 groupes d'actions comprenant 32.000 actions de capital de 500 francs et 32.000 actions de dividende. 50 pour cent des deux catégories de titres sont détenus par la Colonie, à laquelle ils furent remis contre l'octroi de la

concession, de sorte que la Colonie touche ainsi 50 pour cent des bénéfices de la Société.

A la création de la Forminière, le Souverain demanda à la Société Générale de prendre la responsabilité de la direction de cette nouvelle entreprise. Cette responsabilité l'entraîna à lui faire des avances qui, en 1912, s'élevaient à 1,660,000 francs-or, alors que la Société n'avait encore obtenu aucun résultat.

La Société Générale possède encore aujourd'hui l'intégralité du modeste intérêt qu'elle a acquis dans cette affaire, soit 1,300 groupes d'actions sur les 32,000 existants.

Si l'on examine de quelle manière la Société Générale s'est acquittée du mandat que lui donna le Roi-Souverain en 1906, l'on constate :

a) Que la Forminière a versé à la Colonie, depuis son origine, soit sous forme d'impôts quelconques, soit sous forme de part dans les bénéfices, à titre de redevances, un total de plus de 193 millions de francs actuels;

b) Que les 1,300 groupes de titres que la Société Générale a payés en francs-or ont rapporté, sous forme de dividendes, depuis 1906, c'est-à-dire au cours des vingt-sept dernières années, une somme totale équivalente à 1,337,000 francs-or;

c) Que l'activité de la Forminière a fait naître dans le bassin du Kasai un développement économique remarquable qui n'a pas fait perdre de vue à la Société le souci constant du bien-être matériel et moral de milliers d'indigènes;

d) Que la Forminière a largement contribué à approvisionner en commandes les industries belges; ces commandes ont atteint un montant de 222 millions de francs actuels.

Il est à signaler enfin que les avances en francs-or, dont la Société Générale était créancière en 1914, aussi bien vis-à-vis de l'Union Minière que de la Forminière, lui ont été remboursées, après la guerre, en francs dépréciés.

Quant aux entreprises autres que celles de 1906, bénéficiant également d'une concession de la Colonie et auxquelles la Société Générale s'est intéressée en même temps que d'autres groupes coloniaux, c'est généralement à la demande du Ministère des Colonies qu'elle a pris cet intérêt. Aucune de ses participations ne lui conférait le contrôle de ces affaires.

Concerts Spirituels à Bruxelles

Deuxième Concert d'abonnement

C'est à la salle du Conservatoire royal de Bruxelles qu'auront lieu les concerts suivants :

Samedi 3 et dimanche 4 février, à 15 heures précises, deuxième concert d'abonnement, consacré à J.-S. Bach.

Au programme : *L'Oratorio de Noël*, pour solistes, chœurs, orgue et orchestre, sous la direction de M. Joseph Jongen, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles.

Solistes : M^{me} Malmory-Marseillac, soprano; M^{me} Lina Falk, contralto; M. Frédéric Anspach, ténor; M. Jean Hazart, baryton.

Les chœurs des Concerts Spirituels (direction : M. M. Weynandt).

L'orchestre symphonique de Bruxelles.

Ensemble de trois cents exécutants.

La location est ouverte, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, à la Maison Fernand Lauweryns, rue Treurenberg, 20 (téléphone 17.97.80).

Les places peuvent être retenues par correspondance, moyennant l'envoi préalable du montant au compte chèques postaux n° 11,953 de la Maison Lauweryns, majoré d'un franc pour l'envoi des billets par la poste.

Baignoire : 30 francs; fauteuil 1^{re} série et 1^{re} loge : 25 francs; fauteuil 2^e série et strapontin : 20 francs; 2^e loge : 15 francs; galerie de face ou chaise : 10 francs; galerie de côté numérotée : 8 francs; galerie de côté non numérotée : 6 francs.

Abonnement pour ce concert et le troisième des 28 et 29 avril, qui sera dirigé par M. L. de Vocht et consacré à ses œuvres, au prix variant de 60 à 16 francs, au bureau de location.

LOUIS KENETTENORF

19-20, rue du Mail Ixelles-Bruxelles
Maison fondée en 1830 - Tél. : 44.66.26

La plus ancienne maison de décorations
de Belgique

Location de mobilier et décorations pour Fêtes

Entreprises de toutes fêtes publiques et particulières. Travaux d'expositions, exécution complète de tous genres de stands et pavillons

CH. LORIN ET C^{ie}

VITRAUX D'ART

Mosaïques décoratives

CHARTRES : 46, rue de la Tannerie. Téléphone : 0.42.
PARIS : 199, rue de Vaugirard. Téléphone : Ségur 45.44.

Quelques références :

Cathédrales de Chartres, Châlons-sur-Marne, Toul, Metz, Toulouse, etc.; Monuments nationaux : Sacré-Cœur de Montmartre, Notre-Dame de Lorette, Dormans, etc.

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

TÉLÉPHONE 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

VITRAUX

RELIGIEUX ET CIVILS

Joseph OSTERRATH

4, rue de l'Évêché, LIÈGE

Maison fondée à TIMM-les-Liège en 1872

Plans - Devis et Références sur demande et sans engagement

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. : « Générale » Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL fr. 1.000.000.000.00
RÉSERVE fr. 1.104.155.000.00

FONDS SOCIAL fr. 2.104.155.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Emile Francqui, Gouverneur;
Alexandre Galopin, Vice-Gouverneur;
Jules Bagage, Directeur-Trésorier;
Gaston Blaise, Directeur
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Félicien Cattier, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Charles Fabri, Directeur
Henry Le Bœuf, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
Léon Ellat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedria;
le baron A. d'Huart
Baron de Trannoy;
G. Mullie;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen,

Le Secrétaire,
M. Camille Lepêche.

TOUTES LES OPERATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la « SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE » est assuré en province par ses Banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES IMPORTANTES DU MONDE

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Square Sainctelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Izelles.